



# L'AVENIR DU NORD

Fondé en 1897  
Journal hebdomadaire

publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne  
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,  
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir  
du Nord Cie Ltée" et imprimé aux ateliers de  
L'IMPRIMERIE NATIONALE, 150 Saint-Paul,  
Joliette.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée  
Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier,  
directeur politique  
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte  
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal  
Directeur: Marc FORTIN, Saint-Jérôme  
Publiciste: Reynald Cyr, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à  
295, rue St-Georges Tél. 4350 Saint-Jérôme  
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
Ministère des Postes, Ottawa.)

## Ste-Agathe...

Suite de la page 13  
Vendredi soir dernier, avait lieu l'ouverture des séries éliminatoires entre Mont-Rolland qui a terminé en première position, et Ste-Agathe qui a fini en 3e place.

Le club Mont-Rolland qui était favori pour remporter cette série a dû concéder cette partie au Ste-Agathe qui a remporté une éclatante victoire au compte de 6 à 1.

Dès le début de la 1ère période, le club Mont-Rolland a laissé l'assistance supposer une victoire, alors que cette période se terminait au compte de 1 à 0 pour Mt-Rolland. Ce point fut compté par Raymond Labrière qui poussa la rondelle dans les filets de Léo Lortie, alors qu'il y avait une mêlée devant les filets de celui-ci. Gaetan Charbonneau eut une assistance sur ce point.

Dans le 2e engagement, le Ste-Agathe se lança à l'attaque et les gars du géant Achille Dupras furent impuissants à briser les attaques dangereuses des adversaires. André Cyr a joué une grosse partie dans les filets des perdants, arrêtant un total de 17 lancers contre 1 pour Lortie, dans ce 2e engagement. La défense du Mont-Rolland fut faible à maintes reprises, ce qui facilita la tâche du Ste-Agathe. La ligne composée de Villeneuve, Dufour et Liboiron a impressionné au possible, et leur belle tenue dans la période a composé un total de 4 points, pour prendre les devants 4 à 1.

Dans la 3e période, Mont-Rolland fut plus agressif, mais la belle tenue de Léo Lortie dans les filets des vainqueurs a tenu le club adverse en respect. Il en fut ainsi de André Cyr qui a brillé ÉTAOIN SHRD qui a bloqué des lancers dangereux.

Le club Ste-Agathe a maintenant un gain dans cette série, et est favori pour l'emporter. L'avenir nous dira si les partisans du Ste-Agathe avaient raison de prédire que leur club l'emporterait en trois parties consécutives; mais je suis persuadé que le club Mont-Rolland n'a pas dit son dernier mot.

La série se continuera au cours de cette semaine, et au moment où vous lirez ces lignes, la série sera peut-être terminée. Je vous en donnerai un rapport la semaine prochaine.

## Ste-Scolastique

Le 28 février, à l'âge de 69 ans, est décédée Angéline Demers, épouse de Joseph Proulx. Les funérailles ont eu lieu hier, en l'église de Ste-Scholastique, et l'inhumation s'est faite au cimetière du même endroit.

## M. Bertrand...

Suite de la page 1  
gouvernement pourrait seul, si les provinces consultées à cet effet ne veulent pas collaborer à ces infortunés de la vie, la part de soleil à laquelle ils ont droit.

De concert avec la population de Terrebonne et avec tous les citoyens qui croient en Dieu et respectent la liberté humaine, je condamne ceux qui en Hongrie ont monté le complot contre le cardinal Mindszenty, contre d'autres membres du clergé, organisé leur procès et joué un rôle dans leur condamnation. Je demande au gouvernement de ne pas cesser de protester auprès de la Hongrie, et de demander encore la libération du distingué prélat. Et si rien n'est fait, si la Hongrie persiste à ne pas se rendre aux pressions faites par tous les pays du monde, que son cas soit référé à l'Organisation des Nations-Unies. L'univers a également la preuve que le communisme tient à étendre sa domination, non seulement sur les corps, mais aussi sur les âmes. Aussi toutes les mesures doivent être prises pour enrayer l'écllosion et la marche du communisme. Les lois seules n'empêcheront pas une doctrine aussi sournoise de continuer clandestinement son diabolique travail; qu'à côté des lois nécessaires, il y ait aussi les meilleurs mesures de sécurité sociale. Tuer la misère, semer de la joie, écarter toutes les causes des plaies sociales, assurer du travail, c'est un moyen sûr de tuer le communisme.

Si le pacte de l'Atlantique doit être une union des nations désireuses de grouper ensemble leur

puissance, avec comme buts ultimes d'assurer la paix, d'éloigner la guerre, d'empêcher que la fassent ceux qui la recherchent, et en plus de combattre efficacement le communisme dans le monde, ce serait là l'acte le plus heureux et le plus réalisable posé par la démocratie dans le siècle que nous vivons. Mais je crois pour ma part que tout pays signataire doit garder son entière liberté de décider, au moment d'un conflit s'il se produit jamais, la part qu'il en prendra.

Monsieur l'Orateur, je favorise l'adoption d'un drapeau canadien, essentiellement canadien, qui n'emprunte rien à la France, ou à la Grande-Bretagne, ou à aucune autre nation du monde, et qui, parce qu'entièrement canadien, deviendra le signe de ralliement d'un peuple qui doit et qui est apte à assurer lui-même toutes ses destinées.

Il y a une autre question sur laquelle je tiens particulièrement à exprimer mon opinion, qui est celle d'ailleurs de toute la population. C'est la diminution des taxes et notamment l'impôt sur le revenu.

J'ai beaucoup d'admiration pour l'hon. ministre des Finances, et j'ai trouvé malheureux qu'il fût dans l'obligation, à cause des fonctions qu'il occupait, de porter parfois toute la responsabilité des derniers budgets, alors qu'en fait elle est celle du gouvernement. J'ai beaucoup d'admiration pour lui, je le répète, un peu moins pour certains officiers de son département, dont je ne discute pas la compétence, mais qui, parce que non responsables au peuple, ne sont pas assez près de lui pour le comprendre. Ils pourront dire qu'il vaut mieux continuer à tenir les impôts élevés au nom des grands principes qui doivent diriger l'économie, le public n'acceptera plus en 1949 cette raison qui, même si elle est discutabile, ne cadre plus avec ses besoins et ses désirs. L'hon. ministre des Finances, député lui-même, soit les désirs de ses propres électeurs, et j'ai confiance en lui. Ce que le peuple veut, ce n'est pas seulement exister, c'est respirer, c'est vivre.

De 1941 à 1945, la population canadienne a été lourdement taxée. Taxée au point qu'il ait été téméraire de la taxer davantage. La guerre commandait des sacrifices. On les réclamait au nom de la démocratie en danger. On institua les déductions à la source, on imposa l'impôt aux salaires les plus modestes, on créa l'épargne obligatoire et... ce fardeau de taxes, le peuple l'accepta. On lui disait qu'avec la fin de la guerre tout redeviendrait normal, et déjà miroitaient devant ses yeux les douceurs de l'après-guerre, avec son long cortège de jours heureux, exempts de soucis, débordants de paix et de contentement. Pendant la guerre, d'une session à l'autre, on resserrait le carcan de l'impôt, et le peuple acceptait de payer, pour gagner la guerre, même s'il maugréait contre les dons et les concessions faites à la Grande-Bretagne qui, soit dit en passant, nous fait des déclarations d'amour

**ETES-VOUS INTERESSES ?**  
Les familles intéressées à recevoir étudiantes ou étudiants ontariens pourront s'adresser à Mlle Germaine Garon, secrétaire administrative des "Visites Inter-provinciales", 35 des Franciscains, Québec.

quand elle est prise de court, mais qui trop souvent n'a même pas la décence de nous montrer une reconnaissance élémentaire quand il s'agit de donner une préférence commerciale.

La guerre a pris fin. Je ne crois pas que depuis on ait apporté une diminution appréciable à l'impôt sur le revenu, proportionnellement à l'augmentation fantastique du coût de la vie? Le contribuable moyen, l'ouvrier ordinaire, le bourgeois à sa retraite ne vivent plus par le temps qui court, ils existent tout simplement. Et ce qui me renverse le plus, c'est la publicité faite en marge des surplus du pays. En décembre, en grandes manchettes, les journaux annonçaient pour les neuf premiers mois de l'année fiscale, un surplus de 900 millions. C'est de l'argent? ça, et je me réjouis que Séraphin ne soit plus de cette époque-ci! Les experts peuvent avoir les meilleurs raisons du monde de vouloir accumuler des réserves, de vouloir abaisser la dette nationale, de vouloir assurer la stabilité financière du pays; mais n'oublions pas aussi les raisons du peuple de vouloir obtenir après huit années d'efforts et de franche collaboration, à son tour, un ménagement qui lui fasse réellement plaisir. Un ouvrier me disait récemment, dans son langage à lui, rude mais profondément sincère, langage qui m'a ému: "Sur la table de l'impôt, ces dernières années, on ne nous a servi que des sandwiches quand nous désirions un repas". Cet espoir d'une diminution notable dans l'impôt sur le revenu est partagé par des milliers d'employés, espoir légitime qui sera, s'il n'est pas comblé, la plus cuisante des déceptions. J'ai dans mon comté des milliers d'employés d'usines.

Tous ont la même opinion. Le présent gouvernement doit garder la confiance du peuple. Une réduction notable de l'impôt sur le revenu s'impose, maintenant que les affaires générales du pays reviennent à la normale et que le pays a satisfait à ses obligations d'après-guerre. Le parti libéral est celui qui dans l'opinion publique représente le mieux les aspirations du peuple canadien, et c'est justement pour cette raison qu'il doit, dès cette session-ci, se rendre aux réclamations générales de la population, qu'on taxe le luxe, soit! Mais on ne saurait taxer davantage le foyer et la famille! Qu'on enlève la taxe sur les liqueurs douces! On me dira que les liqueurs douces sont nuisibles à la santé, il n'en reste pas moins vrai, même si ce fait bien discutabile est accepté, que c'est la liqueur des familles modestes. Qu'on enlève la taxe sur la barre de chocolat! La friandise de la plupart des familles. Qu'on porte à \$2,400 et même plus l'exemption de base de l'impôt sur le revenu, ce qui permettra aux familles modestes de vivre plus convenablement. Qu'on ait aussi une concession spéciale envers les jeunes hommes et la jeune fille qui fréquentent les collèges et les universités, nombre de talents ne peuvent s'épanouir parce que le budget familial ne le permet pas. En un mot, qu'on oublie le petit, et qu'on scrute le gros! Le salarié, lui, ne peut rien cacher, la déduction à la source ne lui donne même pas le plaisir de palper l'argent qu'il gagne et de le faire profiter au cours de l'année. Le puissant, lui, aligne des dépenses, peut cacher des valeurs, opérer des transactions, faire de la spéculation, etc. Les journaux d'il y a deux semaines exposaient le cas d'un homme d'affaires qui aurait

frustré le fisc de quelques millions. Que le département de l'impôt concentre ses efforts à la chasse des grosses entreprises qui jouent à cache-cache avec le fisc. Ce qu'il en retirera compensera de beaucoup les menues sommes qu'il retirerait d'une infinité de gens pour qui les sous jouent un rôle indispensable dans le rouage normal de leur bien-être quotidien.

Le parti libéral a inlassablement été reconnu comme le parti qui protégeait le peuple, ce dont on peut se vanter le parti progressiste-conservateur, reconnu depuis toujours comme le protecteur irréductible des gros intérêts et des vastes entreprises. Il a à son crédit des oeuvres populaires qu'on ne peut lui enlever. Dans le domaine de la sécurité sociale, par exemple, n'a-t-il pas battu la marche? Que d'évolution dans ce domaine depuis le jour où en 1927 il créait la loi des pensions de vieillesse! Toutes les provinces ne l'acceptèrent pas d'emblée et toutes à la fois, mais aucune, même au nom de l'autonomie, n'oserait aujourd'hui s'en défaire. Même les provinces, pour qui l'autonomie est devenue le refrain qu'on adapte à la musique politique du moment, seraient bien embarrassées sans procédure, trop arbitraire dans nombre de cas que seules les circonstances peuvent réellement justifier, mais dont les services s'avèrent indispensables à certaines époques pour la protection de l'industrie momentanément aux prises avec le manque de travail, et en 1945, loi des Allocations familiales, décriée amèrement par le chef actuel de l'opposition et les autonomistes d'utopies, mais que la population accepte comme une restitution puisée en entier par Ottawa dans les ressources financières du pays et appliquée, sans partialité politique aucune, au développement intégral d'une jeunesse qui, demain, ayant atteint sa maturité, continuera la tâche de garder au pays sa grandeur, sa puissance et sa liberté. Et l'assurance-santé encore à l'état embryonnaire, et les octrois versés aux provinces pour la construction des hôpitaux, pour la prévention des maladies de toute sorte, et que les provinces acceptent sans pour cela porter atteinte d'aucune façon aux droits qui sont les leurs. Et demain, il faudra en venir à l'assurance-infirmité, qui protégera le peuple qui travaille contre les hasards et l'insécurité de l'existence, qui sera pour lui, du matin au soir ou du soir au matin, une garantie que si les bras manquent, à la suite d'une infirmité, ses enfants et son épouse ne seront pas dans la misère ou à la charge de la charité publique. Bref, le parti libéral qui a tracé la route, l'élargit et la pave. Or pour la sécurité même du peuple, le parti libéral doit garder la confiance du pays. Le peuple réclame la diminution des impôts. Les circonstances et l'état financier du pays le permettent. Qu'on se rende à son désir!

C'est là mon opinion. J'aurais été ingrat envers une population qui en 1940 et 1945 m'a donné tant de preuves de son amitié, si je ne m'étais levé pour dire, en son nom, ce que je viens de dire. Un député doit être le porte-parole de ceux qu'ils représentent. Ce à quoi une population tient, ce

sont des conditions de vie excellentes des espèces sonnantes sur la table de famille, un coût de vie normal, du travail abondant, des lois ouvrières qui le protègent, du soleil et de la sécurité sur le travail de chaque jour. Il lui faut aussi cette satisfaction intime d'éprouver, dans sa tâche quotidienne et à certains moments plus particulièrement, la collaboration, l'appui et l'amitié du gouvernement qu'elle s'est donnée. Le parti libéral, je le répète, est considéré, dans ce pays, comme le parti du peuple. Qu'il le prouve une fois de plus, au cours de cette session-ci, et le Canada ne cessera pas d'aller à lui.

## LES 25 ANS...

Suite de la page 3  
Albina Roy, fille de Eloi Roy et d'Aurélien Payette, dit St-Amour. Damase Roy (Desjardins), né le 10 novembre 1825 à Mascouche, comté L'Assomption, marié le 2 octobre 1866 à St-Alphonse de Liguori, comté de Montcalm, à Emma Gagnon, fille d'Abraham Gagnon et de Monique Beauré.

Etienne Desjardins, né le 24 juin 1786, à Terrebonne, comté de Terrebonne, marié le 5 mars 1821, à Mascouche, comté L'Assomption, à Angélique Allard.

François Desjardins, né le 12 décembre 1735, à Terrebonne, comté de Terrebonne, marié le 25 mai 1772 à Marie-Anne Therrien, fille de François Therrien et de Marie-Anne Charbonneau.

Jean Desjardins, marié le 7 février 1729, à St-François, Isle Jésus, à Marie-Anne Labelle, fille de Charles Labelle et de Marguerite Ethier.

Roch Desjardins, né le 23 fé-



Gilles LAMONTAGNE, un mont-réalais qui a gagné l'an dernier le prix de la radio canadienne, sera l'artiste invité au programme CANADIEN CALVACADE, mardi prochain, le 8 mars. Gilles est un québécois et vient de gagner une bourse au Conservatoire Royal de Music, à Toronto.

**MOVING STORAGE**  
CRATING SHIPPINGS  
St-Jérôme - Montréal  
Montréal: St-Jérôme  
1705 Moreau 595  
Tél. FR 4056 Tél. 3740  
St-Georges  
St-Jérôme Express Enrg.  
V. McCarthy prop.

**LES DEUX PETITS NAINS**  
Par Paulin Lessard  
Une exclusivité de L'Avenir du Nord  
EVIDEMMENT! NOUS LIVRONS  
Nous avons toujours un livre prêt à vous servir de façon à ce que vos prescriptions ou remèdes puissent vous être livrés promptement à votre domicile, le jour ou la nuit.

**Pharmacie Sainte-Paule**  
Y. KIMPTON, PROP.  
770-B Labelle St-Jérôme  
Tél. 3712

**CLINIQUE SAINT-GEORGES**  
(Maternité et soins généraux)  
MME CHARLEMAGNE MONETTE  
Tél.: 5686  
683-C, RUE ST-GEORGES SAINT-JEROME  
vrière 1676, à Pointe-aux-Trembles, marié le 26 janvier 1704 à Rivière des Prairies, à Marie Bouillard, fille de François Bouillard et de Françoise Lauzon.  
Claude Desjardins, né en 1636, en l'Isle de France, France; marié le 12 janvier 1666 à Québec, à Marguerite Cardillon, fille de Noël Cardillon et Marie Dubois, de St-Gervais, Paris, France.  
En plus de s'occuper de son commerce et de la gérance de la Caisse Populaire de Saint-Jérôme depuis 1937, M. Desjardins a toujours éprouvé un réel plaisir de plus en plus à classer la généalogie des Desjardins, de Terrebonne, Deux-Montagnes, Labelle, etc. Aux Desjardins qui seraient intéressés à connaître leurs ancêtres, M. D. Desjardins offre ses services et il lui fera toujours plaisir de les aider.

rédigé et signé les minutes de cette première assemblée. Donné à Saint-Jérôme, ce 26 février 1949.  
E. Martin, Secrétaire temporaire

**Les activités...**  
Suite de la page 3  
les membres de la Chambre exclusivement. (Prière de prendre note que les "vacuum", "Electrolux" et autres instruments du genre seront interdits...)  
C) Le samedi 12 mars "Sleigh-ride" mixte, pour les membres et leurs amis... et amies. (On choisit que Jean Lalande, qui possède une vaste expérience en matière chevaline et équestre, s'attellera lui-même à l'une des voitures.)  
Toute personne intéressée à l'une de ces activités ou à toutes les trois est priée de communiquer avec Georges Miller par téléphone, aux numéros 3327 ou 3535.

**Commission...**  
Suite de la page 3  
Membres de la Commission:  
La résolution du 10 janvier stipule que la commission devra compter 25 membres dont 14 sont déjà nommés par cette résolution. Lesquels sont:  
Mtre Léopold Nantel, maire de la Ville; les Echevins: J. Anthony Lessard, président de la Commission des Finances; Antonio S. Lebeau, président de la Commission Feu et Police; J. Georges Dunnigan, président Commission Assistance Publique; Walter Lefebvre, gérant Banque de Montréal; G. A. Boyer, gérant Banque Canadienne Nationale; Russel Cadieux, gérant banque Montréal (succursale); C. E. Lagueux, gérant banque Provinciale; Damase D. Desjardins, gérant Caisse Populaire; J. N. Bousquet, président Chambre de Commerce Sr; Roland Cadieux, président Chambre de Commerce Jr; Isidore Auger, président Marchands Détaillants, Armand Bussière, gérant Gatieneau Power Co.; R. W. Ball, gérant Bell Telephone Co.  
Pour compléter le nombre des membres, les personnes suivantes sont nommées par l'assemblée:  
Fabien Desjardins, chef de gare C.P.R.; Melchior Roby, chef de gare C.N.R.; Marc Fortin, directeur du journal "L'Avenir du Nord"; Bernard Gareau, directeur du journal "ECHO du Nord"; Le directeur du journal "Le Progrès de Terrebonne"; Mtre Jean Paul Léonard, notaire; Mtre Joseph E. Charette, avocat; William Sanderson, gérant du bureau de l'Assurance Chômage; Jean-Paul Beaulieu, marchand; Camille Lorrain, entrepreneur général; Albert Cyr, entrepreneur peintre.

**6. Sécurité de la route**  
René Hébert a accepté de former et présider un comité spécial qui organisera, au cours du mois de mai prochain, une grande campagne en faveur de la sécurité de la route. Pour tout renseignement additionnel téléphoner à Hébert aux numéros 6486 ou 3585. (Appel pressant et spécial à tous ceux qui se plaignent de n'avoir rien à faire dans la Chambre...)  
A LA REVOUEU !!!  
Le secrétaire, HENRI PREVOST, 298, rue Labelle, Chambre no 1, Téléphone: 3414.

**5. Tournoi oratoire**  
Maurice Girard s'est chargé d'organiser un tournoi d'éloquence pour choisir le candidat qui représentera la Chambre au tournoi régional et, éventuellement, aux tournois provincial et national. Il vous donne lui-même, à la suite de ce bulletin, de plus amples détails à ce sujet.

**Élection:**  
L'Assemblée procède immédiatement à l'élection du bureau de direction de la Commission.  
— Président —  
Proposé par M. J. G. Dunnigan appuyé par M. I. Auger  
Que M. Walter Lefebvre soit nommé président de la Commission.  
Adopté.

— Vice-président —  
Proposé par M. Roland Cadieux appuyé par M. D. Desjardins  
Que M. L. W. Ball soit nommé vice-président.  
Adopté.

— Secrétaire-trésorier —  
Proposé par M. Lessard appuyé par M. D. Desjardins  
Que M. Roland Cadieux soit nommé secrétaire-trésorier.  
Adopté.

— Directeurs —  
Proposé par M. J. A. Lessard appuyé par M. J. G. Dunnigan  
Que MM. Bernard Gareau, Isidore Auger, Armand Bussière, Russel Cadieux et D. D. Desjardins soient nommés directeurs.  
Adopté.  
Les cadres de la Commission Industrielle étant maintenant remplis, le bureau de direction élu continue la séance.  
M. Emile Martin agissant comme secrétaire temporaire a

**LORENZO DUBREUIL**  
Transport Général  
Matériaux de Construction  
RUE DE LA POTERIE ST-JEROME  
Tél.: 3377

**EDOUARD LABELLE**  
Plomberie Générale  
Installation système à chauffage  
Ouvrage métal en feuille  
S'adresser à : 201, rue Charrier Saint-Jérôme  
Tél.: 5639 (2-4-49)

Présenté grâce à la courtoisie de **L. O. BELAIR**  
201, rue St-Georges  
Tél.: 4351  
St-Jérôme



Tél. 3459  
Pour  
le collègue  
l'étudiant  
"REMINGTON"  
"RAND"  
Location — Vente  
— Réparation —

**BIJOUTERIE BENOIT ENRG.**  
285 rue St-Georges St-Jérôme



CHENIER

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.

# L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme



LABELLE

Soutenons nos industries. Elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.

**GRANDE VENTE**  
**Chez HARRY**  
Tél. 3463  
328, rue St-Georges St-Jérôme

Vendredi, le 4 mars 1949

Page 3

## D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

### LA CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE

La campagne annuelle de la Croix-Rouge débute en fin de semaine et vous serez sollicité pour verser votre obole à cette œuvre universelle de bienfaisance qui s'efforce d'étendre constamment le champ de son action charitable.

On sait que l'an dernier, la Croix-Rouge a déployé, par exemple, de divers côtés, une activité plus grande que jamais en temps de paix: on se trompe si l'on prétend que ses initiatives sont exclusivement limitées aux périodes de conflits armés. Lors de sa fondation, elle avait reçu pour mission de s'occuper et de prendre des blessés militaires terriblement délaissés à cette époque; depuis, elle a considérablement élargi le domaine de son travail et les services qu'elle rend à la population et aux hôpitaux ne se comptent plus.

La section de Québec tente de mettre sur pied un plan de transfusion gratuite de sang et porter ainsi secours à bon nombre de victimes de désastres et d'anciens combattants. On sait qu'une transfusion coûte actuellement \$25.00 lorsqu'on ne peut fournir le sang nécessaire; ce n'est pas tout le monde qui peut payer le sang dont on peut avoir besoin, et la Croix-Rouge, dans un effort louable, vient à l'aide des gens peu fortunés.

Mentionnons aussi le secours apporté dans les régions de colonisation par cette Société de bienfaisance: elle a fourni, à titre purement gratuit, les soins médicaux nécessaires aux personnes qui, par suite de leur isolement, se trouvaient exposés à être privés des attentions que requerraient leur état.

On ne peut estimer à sa juste valeur les services qu'elle a rendus ainsi dans différentes régions de la province de Québec. Bientôt, nous aurons un hôpital à Saint-Jérôme, et on aura besoin de la banque de sang de la Croix-Rouge pour soulager nos concitoyens les moins fortunés.

Aidons généreusement à l'œuvre de la Croix-Rouge dont tout le monde admire l'excellent, le méritoire travail qu'elle accomplit ainsi en temps de paix. Elle a besoin de nos amonnes pour distribuer gratuitement les soins nécessaires aux milliers de victimes qui l'attendent. Elle peut compter d'ailleurs sur la sympathie de la population de Saint-Jérôme et du comté de Terrebonne qui a toujours su se montrer généreuse à l'appel de la charité.

### UNE ARMÉE DE RÉSERVE

Le fonds de chômage aussi bien que les travaux publics ne doivent jamais être autre chose, dans la lutte contre les cessations massives de travail, qu'une armée de réserve. Les chiffres produits par l'hon. Robert-H. Winters, et destinés à grossir le fonds d'assurance-chômage, sont de nature à inspirer confiance à la population: ils ne devraient pas manquer d'encourager à cause de la preuve qu'ils apportent d'une sérieuse préparation de la part de nos autorités fédérales pour parer aux fâcheuses conséquences d'une dépression économique dans les rangs ouvriers.

La somme recueillie à la fin de 1948, s'élève à pas moins de six cents millions, tandis que la valeur des ouvrages projetés, de cent millions aujourd'hui, atteindrait assez prochainement trois cents millions. Ces sommes allongeront la liste des travaux publics en cas de dépression et serviront de moyens d'urgence, utiles, nécessaires dans ces circonstances.

Ottawa a compris que la formule idéale pour parer à toute éventualité, est encore d'entretenir l'activité productive à travers le pays par les moyens normaux. Cela assurera la prospérité nationale au pays et combattra efficacement le chômage.

### "JEROMIADÉS"

Nous voilà dans le saint temps du Carême: on profitera sans doute de cette période de l'année pour offrir un plus grand nombre de sacrifices à Dieu pour obtenir la paix dans le monde, dans notre province, dans nos foyers, et la cessation des persécutions qui sévissent actuellement avec une fureur inouïe, dans les pays dominés par la Russie communiste. Il est facile et agréable pour nous de jeter cette note parce que nous savons que St-Jérôme ne compte que les familles pieuses et laborieuses qui connaissent la valeur et l'influence auprès du Maître, de la prière et du sacrifice.

Nous tenons à mettre en garde les marchands de Saint-Jérôme contre des sollicités d'annonces et de dons de toutes sortes: on sait que la Ville impose une taxe de \$100, ou de \$200, selon le cas, à tout individu qui vous sollicite pour de l'annonce. Il n'y a pas bien longtemps, plusieurs de nos commerçants et hommes d'affaires ont amèrement regretté d'avoir donné de l'argent à un "Gou" qui a disparu rapidement, emportant le fruit de son escroquerie. Avez la précaution de demander à tous ceux qui se présentent chez vous, de vous montrer leur licence municipale. Vous vous protégerez, et vous donnerez ainsi l'occasion à votre ville de collecter plus facilement l'argent qui lui est dû!

Il nous fait plaisir de signaler ici le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du magasin D. D. Desjardins et Fils, de Saint-Jérôme, qui publie cette semaine, dans notre journal, deux pages complètes d'annonces sur son magasin, et son nouveau, spacieux et moderne local qu'il occupe sur la rue St-Georges. Tous connaissent, dans notre ville et dans tout le comté de Terrebonne, la tenacité, l'ardeur au travail et la prudente économie du propriétaire, M. D. D. Desjardins, qui possède aujourd'hui un établissement commercial qui fait honneur à sa ville. Nous le félicitons chaleureusement des succès qu'il a obtenus grâce à son excellente administration et à son sens des affaires, et nous lui souhaitons de connaître de nouveaux succès dans le commerce de la quincaillerie.

L'opposition au Conseil de Ville s'est ouvertement affichée depuis quelques semaines sur une question qui ne devrait pas soulever de discussions à l'hôtel-de-ville. Si le règlement de \$816,300.00 est illégal, tous les conseillers auront à en subir les conséquences. On pourrait faire l'union autour de cette difficulté afin d'avoir plus de facilité à la résoudre!

*M. J. Jolin*

## Les activités de la Chambre de Commerce Jr de Saint-Jérôme

Extrait du 'Bulletin des nouvelles de la Chambre

**1. Abolition des assemblées générales mensuelles**  
Extrait des minutes de l'assemblée du Conseil d'administration tenue le 2 février 1949.

"Etant donné le peu d'intérêt que manifestent les membres pour les assemblées générales mensuelles, apathie qui s'est traduite par un manque de quorum le 20 janvier dernier, il est résolu à l'unanimité, après sérieuse discussion, d'abolir jusqu'à nouvel ordre ces dites réunions plénières mensuelles. Dorénavant, le Conseil d'administration siégera le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois. L'assemblée du deuxième mercredi, sur la proposition de François Brien, appuyé par Aimé Moquin, se tiendra sous forme de 'dîner, à l'hôtel Maurice; quant à celle du quatrième mercredi, elle aura lieu au local de la Chambre

"et, sur la proposition d'Henri Prévoist, appuyé par Jean Lalonde, tous les membres en règle seront invités à y assister avec voix consultative seulement".

**2. Félicitations**  
Au notaire Albert Ménard, à l'occasion de son récent mariage. Meilleurs vœux de bonheur à lui-même et à la nouvelle Mme Ménard!

**3. Comité des Loisirs**  
Georges Miller a devant lui un programme très chargé pour les deux prochaines semaines. Jugez-en par vous-mêmes:

A) Le jeudi 3 mars: Partie de quilles, à la Salle Saint-Vincent, à 8 heures 30 du soir, contre la "Happy Gang". (On est prié de laisser au contrôle son revolver et toute autre arme offensive...)

B) Le lundi 7 mars: Partie de Ballon-balai, après souper, sur une des patinoires de la ville, entre A suivre à la page 2

## Au Vle Cours de M. le Chanoine Emile Dubois

**MESSE DES FIDÈLES: OFFRANDE De l'Offertoire à la Préface**

**2. L'Offertoire:** Autrefois, les fidèles venaient eux-mêmes offrir leurs offrandes indifféremment du vin, du lait, du miel, de l'huile, des cierges, etc... pendant cette cérémonie assez longue, deux chœurs exécutaient un chant. C'est l'Offertoire chanté ou récité; La quête remplace la coutume de l'offrande. Ces dons, en argent doivent être spontanés.

**2. Offrande du pain:** L'hostie qui deviendra le Christ. Avant le 7<sup>e</sup> siècle, le pain était fermenté; après, le pain sans levain. Tout cela nous rappelle ici les prières du Christ faisant la cène avec ses Apôtres.

**3. Mélange d'eau et de vin:** Comme le Christ a agi, ainsi agit le prêtre. Comme l'eau mêlée au vin participe à la nature du vin, ainsi par la grâce nous participons à la nature divine. Nous sommes ainsi co-offerts. Le Christ, chef du Corps Mystique, entraîne ses membres en son offrande.

**4. Offrande au Saint-Esprit:** Vene, Sanctificateur Tout-Puissant, Dieu Eternel et béni, ce Sacrifice préparé à la gloire de Votre

Nom."

**6. Le lavement des mains:** On offrait autrefois à l'autel: pain, vin etc... Le rite du lavement des mains était utile, c'est un rite symbolique de nos jours. C'est la purification de toutes souillures. C'est le psaume XXV qui renferme le vœu de célébrer le sacrifice avec pureté.

**7. La prière à la Sainte-Trinité.** Elle résume tous les éléments de l'offrande: à Dieu seul; en l'honneur d'un Saint; remercier Dieu; nous assurer la protection du Ciel.

**8. Priez mes frères:** Le prêtre invite les fidèles à prier. Les fidèles répondent: "Ce sacrifice qui est mien et votre." C'est toute la belle doctrine du Corps Mystique du Christ, si bien comprise par St-Paul et bien interprétée par Saint Augustin. Chacun peut dire: **Ma Messe**, car le Christ a voulu qu'elle soit nôtre du jour où il s'est adjoint les fidèles comme membres de son Corps Mystique.

**9. Secrète:** Prière récité à voix basse. Prière qui ressemble à la Collecte quand à la forme, au nombre etc... Mais ici, il est fait mention du sacrifice. Amen qui termine cette partie.

## NOUVELLES DE LA PAROISSE DE SAINT-JEROME

### DECES

**Venance Labelle**  
A Saint-Jérôme, le 24 février, est décédé M. Venance Labelle, époux d'Emma Labelle. Le défunt était âgé de 87 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 26 février. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J.-P. Giraldeau et l'absoute a été donnée par S. Exc. Mgr Guillaume Trudel, assisté de M. l'abbé Philippe Labelle, curé de Ste-Dorothée, neveu du défunt.

**Emile Massy**  
M. Emile Massy, 29 ans, de Saint-Jérôme, époux d'Agathe Constantineau, est décédé accidentellement à l'Ascension, le 26 février. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 1<sup>er</sup> mars, et l'inhumation s'est faite au cimetière de la même paroisse.

**PREDICATEURS DU CAREME**  
Nos retraites paroissiales seront encore prêchées, cette année, par les Révérends Pères Franciscains, à savoir les RR. PP. Xavier-M. Gagnon, Gabriel-Joseph Gervais et Donatien Gravel. La première retraite, celle des dames, commencera dimanche, le 6 mars, à 7 h. 30 p.m.

## LES 25 ANS DU MAGASIN D.-D. DESJARDINS

M. D. D. Desjardins, propriétaire-fondateur du magasin qui porte son nom, à St-Jérôme, et qui célèbre son 25<sup>ème</sup> anniversaire cette année, est né à New-Glasgow, comté de Terrebonne, le 23 janvier 1897, du mariage de Ernest Desjardins et Albina Roy, fille d'Elou Roy et Aurélie Payette, dit St-Amour, le 15 juin 1920, il épousait Mlle Eva Giroux, fille de Frédéric Giroux et de Mary Green; de leur union, naquirent 2 filles et 2 garçons; ce sont: Jeanne-d'Arc, garde-malade à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Guy, gérant du commerce de son père, Claude, comptable du même commerce, Suzanne, étudiante.

Voici la partie généalogique de M. Desjardins: Ernest Desjardins, né le 10 novembre 1868, à St-Jacques de Montcalm, marié le 17 février à Ste-Sophie, Cte de Terrebonne, à A suivre à la page 2

## COMMISSION INDUSTRIELLE DE SAINT-JEROME

**Formation:**  
Par une résolution en date du 10 janvier, adoptée par le Conseil municipal, les bases pour la formation d'une Commission Industrielle de la Ville de Saint-Jérôme sont jetées et les premières nominations sont faites par le Conseil.

Pour faire suite à cette résolution, le Conseil invite les membres nommés par ladite résolution à une première assemblée à être tenue le jeudi, 24 février 1949 à 7.15 heures du soir à l'Hôtel de Ville.

**Première assemblée:**  
Le jeudi soir, 24 février 1949, étaient réunis dans la

salle du comité à l'Hôtel de Ville, 280 rue Labelle. Son Honneur le Maire Léopold Nantel, MM. les Echevins Joseph St-Vincent, Antonio S. Lebeau, J. Georges Dunningan et J. Antony Lessard et MM. Damase D. Desjardins, Russel Cadieux, R. W. Ball, Armand Bussière, Isidore Auger et Roland Cadieux.

Monsieur le Maire Nantel, déclara la séance ouverte et re-suma brièvement le but que doit poursuivre la commission, amener de nouvelles industries à s'établir à Saint-Jérôme et conserver celles déjà établies.

A suivre à la page 2

## Représentants des Laurentides au Sénat des Chambres des Jeunes



M. Marcel Picard de L'Epiphanie et M. Lucien Thinel de St-Jérôme, élus membres du Sénat des Chambres des Jeunes de la province de Québec, comme représentants de la région des Laurentides. M. Thinel, tout comme M. Picard fut le président-fondateur de la Chambre des Jeunes de sa ville. Tous deux ex-présidents de la région de Montréal, MM. Picard et Thinel ont à ce titre, fait partie de l'Exécutif de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes. Leur choix comme sénateurs, constitue donc une précieuse acquisition pour le mouvement.

**AUTOUR DU MONDE**  
M. LEONARD, prop.  
Disques R.C.A. Victor...  
Saint-Jérôme...  
318a, rue St-Georges Tél. 4396

Examen de la vue 4755 Exercices visuels  
**L.P. RAYMOND, O.D.**  
SPECIALISTE - OPTOMETRISTE  
professeur à l'Université de Montréal  
348 ST-GEORGES ST-JEROME

**NOUVEAUX BUREAUX**  
Le docteur RAYMOND JOLY avise sa clientèle qu'à partir du 24 février 1949, ses bureaux seront situés au numéro  
**340, rue Labelle - Tél.: 4717**

**TOUT MON LAVAGE SE FAIT DANS UNE HEURE depuis que j'ai ma nouvelle Connor Thermo.**

**VOUS LA REGARDER TRAVAILLER ET ELLE ACCOMPLIT automatiquement TOUTES LES OPERATIONS DU LAVAGE**

Grâce à la construction exclusive de la cuve Thermo, qui est constituée de deux parois entre lesquelles se trouve du coton minéral, le lavage devient un travail agréable. La cuve isolée maintient la chaleur constante de l'eau et la fraîcheur de la cuisine. La paroi extérieure est en acier épais à superbe fini de luxe, tandis que la paroi intérieure est en nickel-cuivre ou en "Monel" inusable.

SEUL CONNOR FABRIQUE LA LAVEUSE THERMO

• L'ESSOREUSE AUTOMATIQUE et  
• LA GARANTIE DE 4 ANS  
sont Exclusives à la Connor Thermo

**CONNOR THERMO**

**VOYEZ-LES AUJOURD'HUI CHEZ Les Magasins de Meubles GERMAIN JOHNSON**

Tél.: 3892 482 rue St-Georges  
Tél.: 3577 22 rue Legault ST-JEROME

**Peintures JAPALAC Glidden**

**VOICI LE TEMPS DES PEINTURES ET DES PINCEAUX!**

Nous avons des peintures vérifiées et garanties pour tous les usages. Si vous n'avez pas le temps de passer à notre magasin, appelez-nous et il nous fera plaisir de vous livrer ce dont vous avez besoin.

**ROGER BINETTE Enrg.**  
Peintures - Papiers - Vitrage - Tentures

174, ave Parent - Tél. 3464 - St-Jérôme

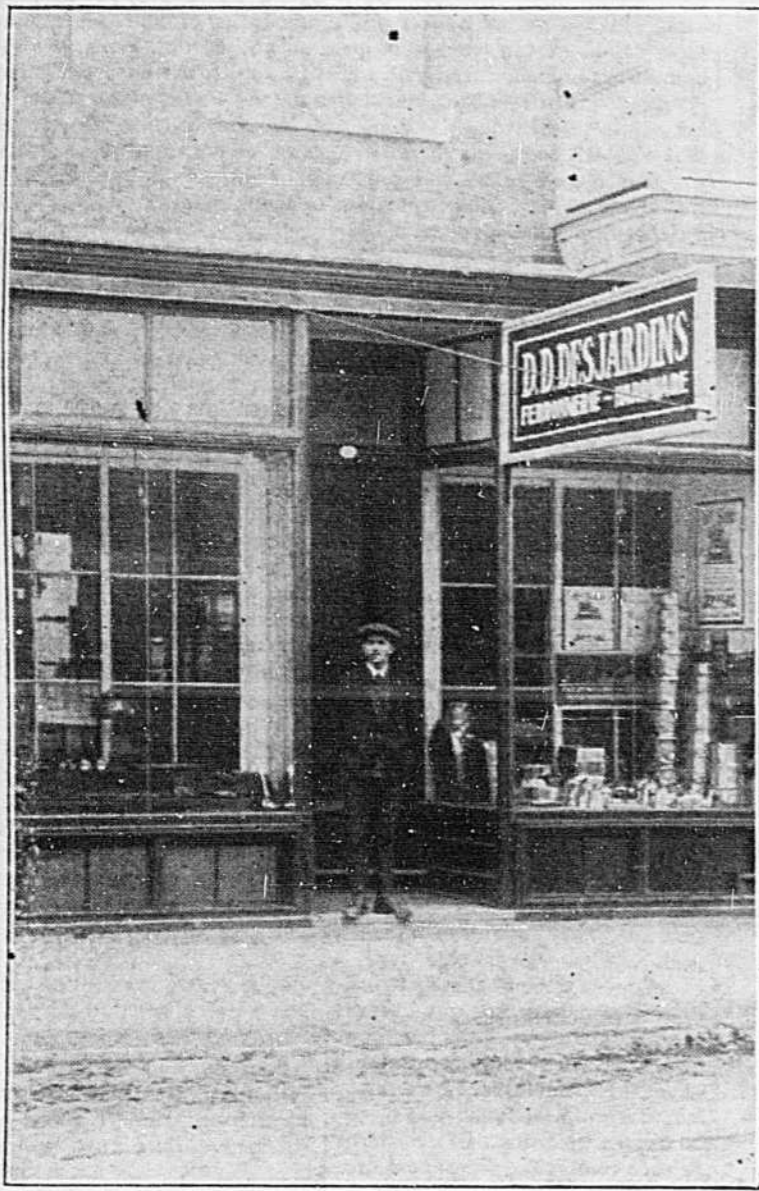




**Depuis 25 ans**

**1924-1949**

# Au SERVICE de la POPULATION de ST-JEROME



Le 1er local il y a 25 ans, occupé par le magasin D.D. Desjardins, qui était situé rue Ste-Anne où opère aujourd'hui le Salon Léonne, rue Legault.

sement de leur devoir. Son sens des affaires lui a permis d'accumuler des réserves et aujourd'hui, il est en possession d'un des plus spacieux et modernes magasins de Saint-Jérôme. Dans ce nouveau local situé à 321, rue Saint-Georges, M. D.D. Desjardins s'est efforcé de disposer agréablement la marchandise qu'il offre en vente; aujourd'hui, nous trouvons 9 départements au magasin D.D. DESJARDINS; ce sont: Sport, Utilités domestiques, Peinture, Electricité, Vaisselle, Ferronnerie, Outils, Tapisserie, Machinerie. Voici en détail, ce qu'on peut trouver dans ces rayons:

- 1) VAISSELLE: bibelots, articles pour cadeaux, jouets et nouveautés;
- 2) ELECTRICITE: éclairage, chauffage, tout le matériel électrique pour la construction.
- 3) PEINTURE: marque de peintures connus, MONT - ROYAL, au complet, vitre, pinceaux et tous les articles du peintre.
- 4) TAPISSERIE: disposition moderne et pratique de tous les papiers tentures, dans toutes les teintes.
- 5) SPORT: jolie disposition dans un camp de bois rond où vous trouverez tous les articles pour les pêcheurs, skieurs, joueurs de hockey et de tennis, etc.
- 6) UTILITES DOMESTIQUES: un choix varié pour tous les besoins de la ménagère et de la cuisinière.

M. D.D. DESJARDINS est né le 23 janvier 1897 à New-Glasgow, dans le comté de Terrebonne; dès 1900, sa famille émigra à Ste-Sophie pour y demeurer neuf ans. Dès l'âge de 12 ans, M. Desjardins avait commencé à "commercer" puisque son principal passe temps était de vendre à ses amis confrères du temps, toutes sortes d'objets sans valeur qu'il étalait aux yeux plus ou moins intéressés de ses copains. Si les acheteurs se fatiguaient de ce jeu, notre jeune commerçant longeait les rivières à la recherche du poisson et parcourait champs et bois en quête d'aventures. Il savait qu'on apprend beaucoup de la nature qui nous prouve d'une façon irréfutable l'existence d'un Etre Suprême.

En 1913, le voilà commis chez Maillé, marchands en quincaillerie et grocerie, (aujourd'hui la maison L.C. Taillon) où il dut se faire violence pour apprendre à emballer toutes sortes de marchandises. Il réussit à se convaincre par son désir de gagner honorablement sa vie, de ne pas retourner chez ses parents et il sollicitait un emploi à la ferronnerie de M. S. G. Laviolette où il décida de faire sa carrière dans le commerce de la quincaillerie.

Durant 10 ans, il s'occupa de la comptabilité de la Ferronnerie Laviolette, s'appliqua à bien servir les clients, à étudier dans tous ses détails ce commerce; ayant acquis assez de connaissance dans cette ligne, il décida d'ouvrir à son compte.

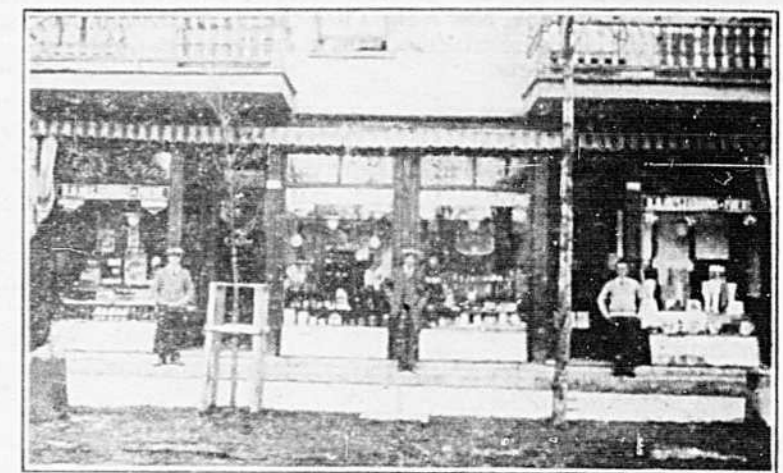
En 1923, avec un gros capital de \$80.00! il ouvrit une petite quincaillerie sur la rue Legault (autrefois la rue Ste-Anne), endroit où opère maintenant le Salon de coiffure Léonne. Pendant quatre ans, malgré la période de dépression, grâce à sa tenacité et son travail, il se ramassa suffisamment d'économies pour payer tous ses créanciers.

En 1947, il transportait son commerce à 289-291, rue Saint-Georges, local qui était occupé par M. J.D. Guay, (marchandise sèche). A cet endroit, il vit le chiffre de ses affaires augmenté considérablement à cause d'un plus grand espace, de vitrines spacieuses pour étaler sa marchandise et du centre des affaires au coeur duquel était situé le magasin.

M. Desjardins a toujours servi ses clients avec courtoisie et honnêteté et il attribue son succès au travail et à l'attention que lui-même et ses employés ont apporté dans l'accomplis-



M. D.D. Desjardins à l'âge de 20 ans.



2e local en 1929, situé à 289-291, rue St-Georges.



M. D.D. Desjardins, propriétaire-fondateur du populaire magasin qui porte son nom, à Saint-Jérôme.

- 7) FERRONNERIE: articles de ferronnerie générale en tablettes.
- 8) OUTILS: vous trouverez tout ce qui est possible d'obtenir pour le moment, pour tout genre de travaux.
- 9) MACHINERIE: machines pour le bois de marque connue, avec tous les accessoires s'y rapportant, moteurs, etc. Vous pouvez consulter ce département pour tout genre de machinerie que vous désirez obtenir à bon prix.

Le magasin D. D. DESJARDINS a été construit par des ouvriers de Saint-Jérôme, sous les ordres de contracteurs de Saint-Jérôme.

Le propriétaire-fondateur remercie tous ceux qui ont contribué à l'érection de cette nouvelle bâtisse. Il remercie également sa nombreuse clientèle pour l'encouragement qu'elle lui a accordé par le passé, et lui offre de nouveau les services de ses 25 années d'expérience dans le commerce de la ferronnerie pour l'avenir.

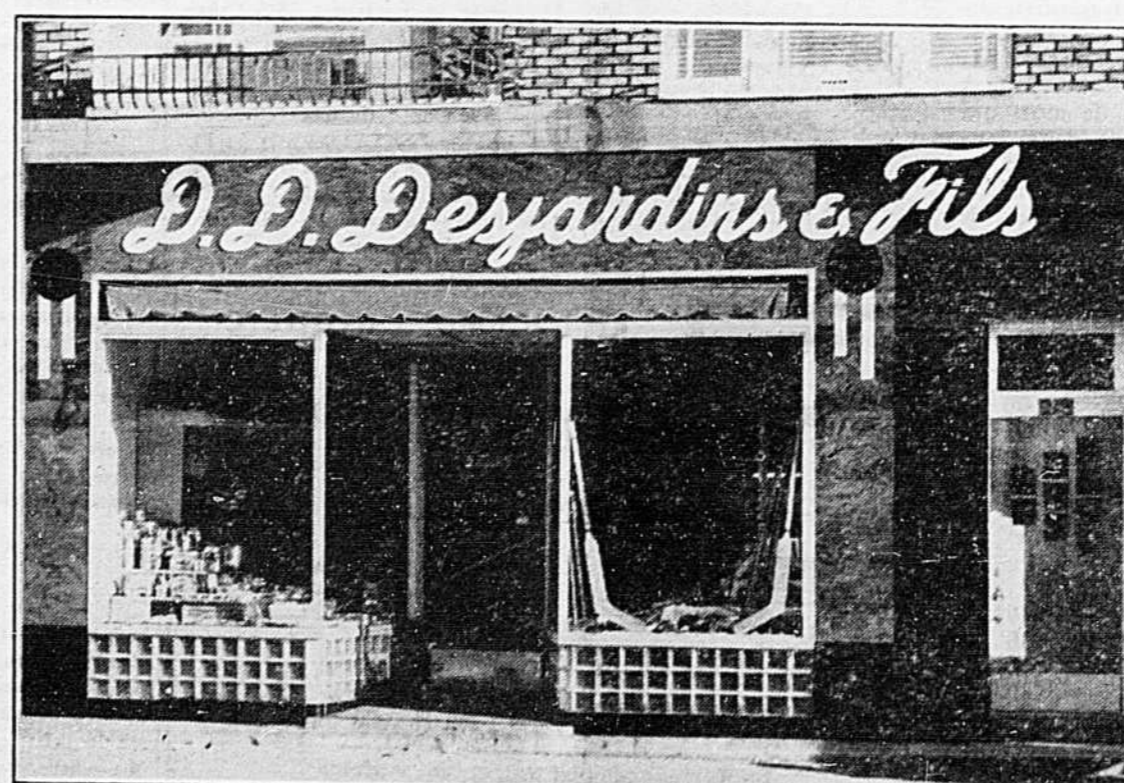
A l'occasion des 25 ans de la maison D. D. Desjardins, un souvenir sera offert à tous les clients qui se présenteront au magasin.

## A l'extérieur

### A l'intérieur



VUE EXTERIEURE DU MAGASIN AUX PORTES D'ENTREE



Façade actuelle du nouveau local

### Pour vous servir



Première rangée, de gauche à droite: M. Claude Desjardins, comptable, M. D. D. Desjardins, propriétaire-fondateur, M. Guy Desjardins, gérant; seconde rangée: même ordre: Frédéric Laflamme, commis, Denise Desjardins, caissière, Juliette Savage et Germaine Desjardins, du bureau, Jacques Desjardins, commis.

**25<sup>e</sup> Anniversaire****25<sup>e</sup> Anniversaire**

# Du Nouveau dans chaque Rayon

## A la Quincaillerie la plus complète du district

Plus de vingt-cinq années d'efforts persévérants et de patientes recherches ont acquis au magasin D. D. DESJARDINS, une réputation solidement établie dans tout le comté de Terrebonne. Fondée en 1924 par M. D. D. DESJARDINS, le propriétaire actuel, cette entreprise essentiellement canadienne-française s'est assurée une place prépondérante parmi les plus importantes maisons de commerce non seulement de Saint-Jérôme, mais aussi du district.

Vous trouverez dans les neuf départements du magasin D. D. DESJARDINS, votre choix d'articles d'utilités domestiques, de ferronnerie, de cadeaux, de jouets, de bibelots, de vaisselle, de machinerie et d'outils, et surtout de sport avec une marchandise de haute qualité.

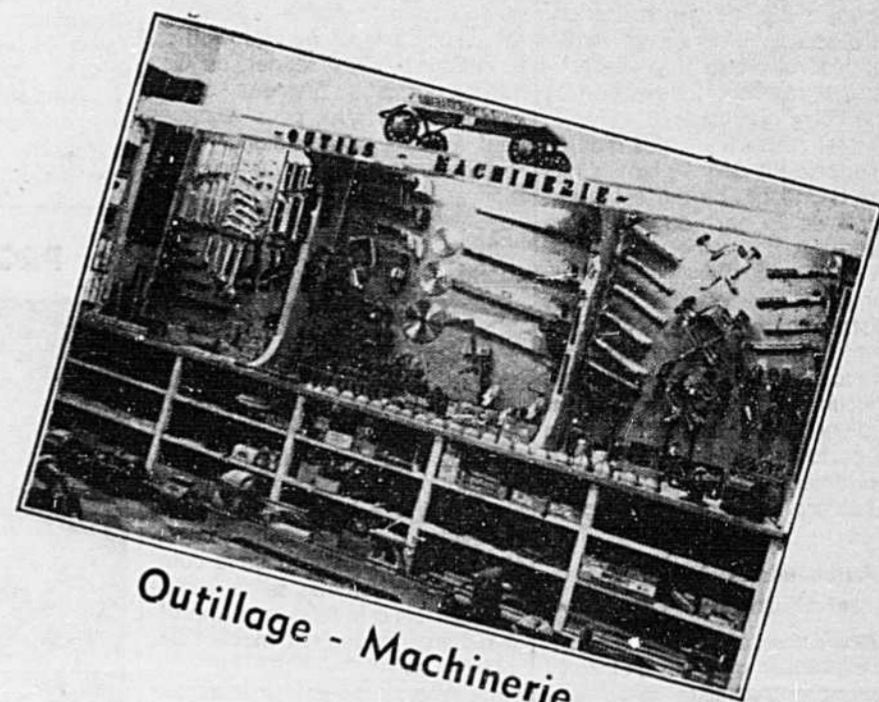
L'atmosphère du magasin Desjardins vient d'être rénovée depuis l'occupation de ses nouveaux locaux situés à 321, rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme, la marchandise mieux étalée plaira davantage. Chaque service a un commis compétent, et le propriétaire a fait tout en son pouvoir pour assurer satisfaction à sa nombreuse clientèle:

**SATISFACTION ! QUALITE ! SERVICE !****D. D. DESJARDINS  
& FILS**

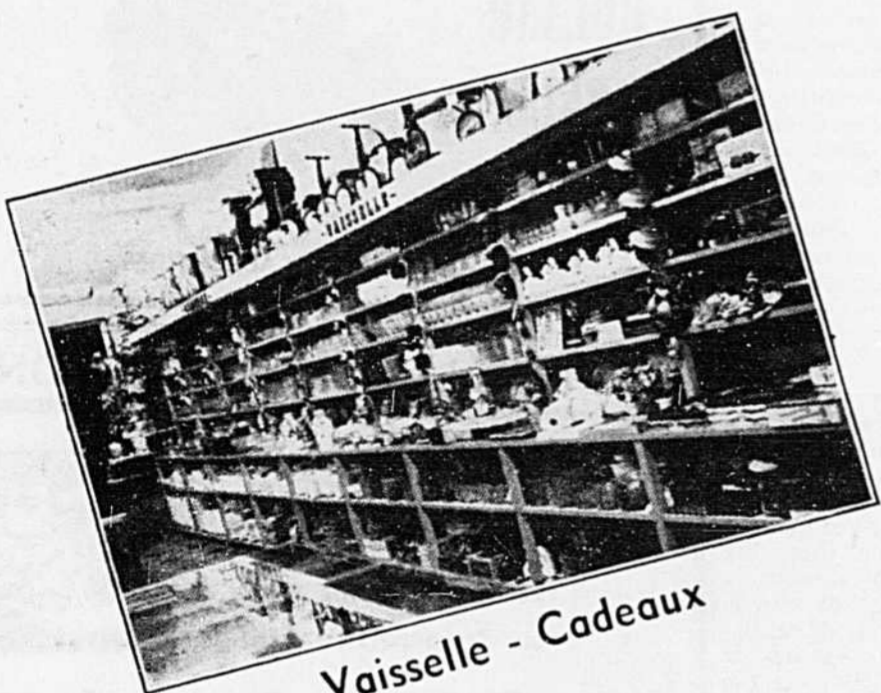
D. D. Desjardins, prop.

**321, RUE SAINT-GEORGES TEL. : 3752 SAINT-JEROME**

Département des peintures



Outillage - Machinerie



Vaisselle - Cadeaux



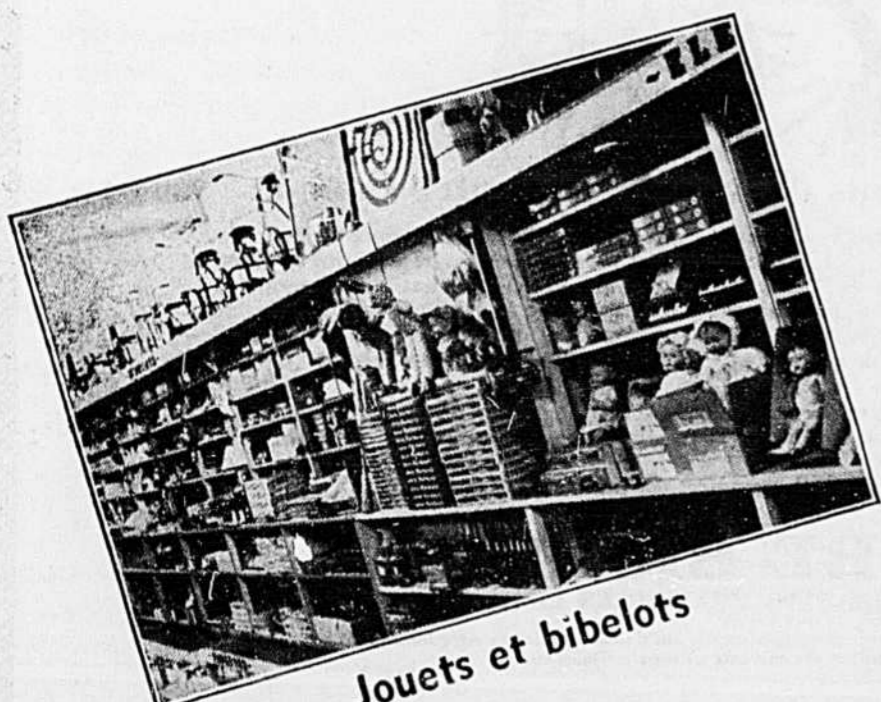
Département de la tapisserie



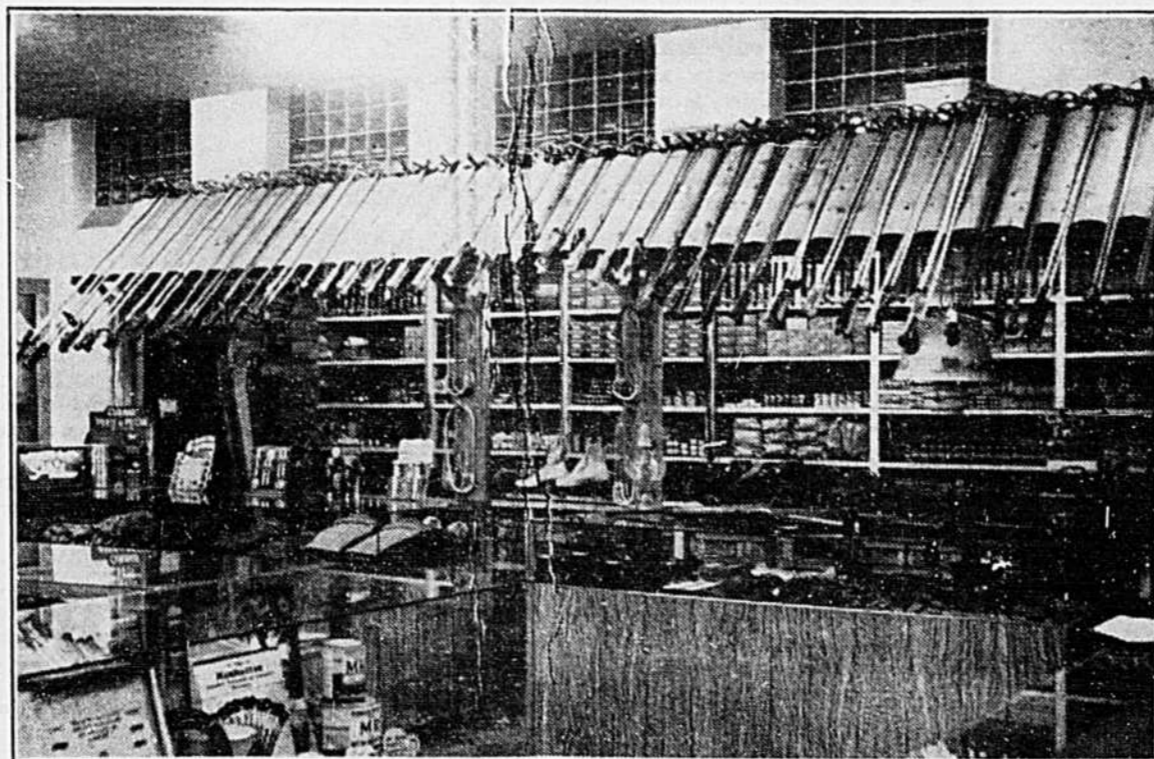
La ferronnerie de tablettes



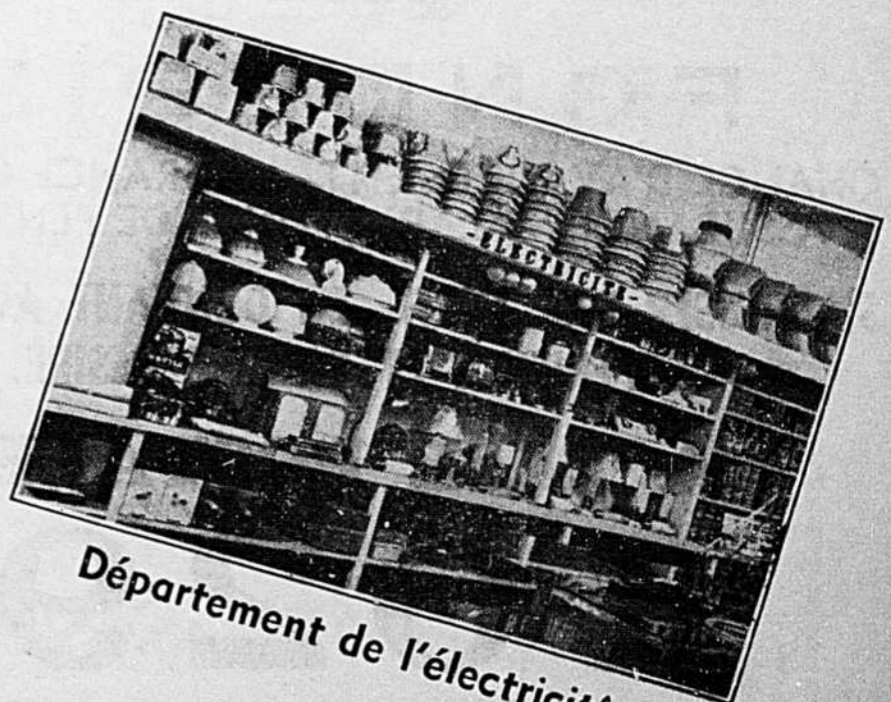
Département d'utilités domestiques



Jouets et bibelots



Département des sports



Département de l'électricité



# LA POLITIQUE FÉDÉRALE

## Drew, le faux autonomiste, démasqué

Le débat sur Terre-Neuve a fourni aux libéraux l'occasion de démasquer la fausseté et le manque de sincérité des déclarations autonomistes du colonel Drew.

Avant d'être premier ministre de la province d'Ontario, le colonel Drew était le plus actif propagandiste de l'idée de centralisation. Loin d'accuser alors le gouvernement fédéral d'être trop centralisateur, il reprochait aux libéraux de ne l'être pas assez.

Il s'est converti à l'idée d'autonomie lorsqu'il devint premier ministre d'Ontario, ce qui est assez naturel de la part du chef d'un gouvernement provincial.

A ce propos, il est bon de rappeler qu'à Québec, les premiers ministres libéraux Honoré Mercier, Lomer Gouin et Alexandre Taschereau furent aussi autonomistes qu'aucun autre, bien qu'ils aient été d'une façon moins tapageuse que certains de l'autonomie, ils en parlaient moins de d'autres, mais la pratiquaient davantage et mieux.

## Autonomistes à Toronto, centralisateur à Ottawa

Drew était centralisateur avant d'être premier ministre d'Ontario. Il devint autonomiste en prenant la direction d'un gouvernement provincial. Il continue de faire semblant de l'être dans l'opposition à Ottawa, parce qu'il pense que cela peut l'aider à s'emparer du pouvoir, mais si jamais il devenait premier ministre fédéral, il serait le pire de tous les centralisateurs, comme vient de le prouver la façon dont il a voté sur le sous-amendement LaCroix, au cours du débat sur Terre-Neuve.

D'abord quelques citations pour démontrer qu'il était un centralisateur militant avant d'être premier ministre d'Ontario. Puis, un aperçu du débat qui a démasqué le fond de sa pensée toujours centralisatrice sous le camouflage opportuniste de l'autonomie.

## Le centralisateur d'autrefois

Dans un discours prononcé à London, Ontario, et rapporté dans les journaux du 23 février 1935, le colonel Drew faisait un tableau de la situation fait par la crise économique et ce qu'il appelait le conflit des lois provinciales et fédérales en divers domaines. La seule solution à ce problème, disait-il, c'est "un gouvernement central fort, au lieu de cet affreux casse-tête (jig-saw puzzle) de dix gouvernements antagonistes".

Et il ajoutait cette phrase révélatrice de sa pensée: "S'il nous fallait recommencer tout cela (c'est-à-dire la Confédération), qui serait assez fou (crazy) pour établir dix gouvernements au Canada?"

Le 9 novembre 1936, devant le Board of Trade Club de Toronto, tel que rapporté dans le *Globe and*

*Mail* du lendemain, le colonel Drew disait: "Le Canada doit éliminer l'inefficacité coûteuse de dix gouvernements faisant, dans la plupart des cas, le travail d'un seul. . . Nous devons décider si nous sommes une seule nation ou neuf nations."

Le 13 février 1941, devant l'Association des sociétés d'agriculture d'Ontario, le colonel Drew disait, d'après le *Globe and Mail* du lendemain: "Un étranger, au Canada, pourrait facilement venir à la conclusion que nous sommes neuf nations au lieu d'une." Et il recommandait d'adopter les méthodes des grandes compagnies "ayant un siège social et neuf succursales, pour assurer plus d'efficacité."

## Le centralisateur d'aujourd'hui

Le centralisateur d'autrefois se serait-il converti? Aurait-il, comme le lui demandait le député libéral de Temiscouata, M. Jean-François Pouliot, aurait-il rencontré son chemin de Damas? Le débat sur Terre-Neuve a démontré à l'évidence que le colonel Drew s'est converti à l'autonomie comme certains hommes se convertissent parfois à la religion d'une fille riche qu'ils veulent marier: par intérêt, sans sincérité, et avec l'intention de revenir à leurs anciennes amours à la première occasion.

A la Chambre des Communes, M. Drew, s'était prononcé en faveur de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne et il avait approuvé les conditions d'admission de la dixième province. Mais lorsqu'il s'est agi de la procédure constitutionnelle qui consacrerait le mariage de Terre-Neuve et du Canada, le chef conservateur s'y est opposé en prétendant que cela ne devrait pas se faire sans que le gouvernement fédéral consulte les provinces.

Il enfourchait de nouveau son dada de l'autonomie. Il proposa un amendement par lequel il exigeait que l'annexion se fasse seu-

lement après une consultation des provinces "et sur résultat satisfaisant de telles consultations".

Mais M. Wilfrid LaCroix, député libéral de Québec-Montmorency, comprit la fausseté et le danger de cette formule. Par cet amendement, dit-il le chef de l'opposition "veut à la fois faire croire à la population du Québec qu'il est contre la centralisation et en même temps se réserver le droit, si jamais un jour il devient chef du gouvernement fédéral, de pouvoir, à sa guise, continuer cette politique de centralisation qui est la caractéristique de sa vie politique."

Analysant la formule de M. Drew, M. LaCroix demande: "Qui déterminera si les consultations (avec les provinces) ont été satisfaisantes? Personne. Il ne le dit pas dans sa résolution. Il se laisse une porte ouverte. Advenant qu'un jour il devienne chef du gouvernement fédéral, et qu'on lui reproche

alors d'avoir modifié la constitution, il répondra simplement ceci: j'ai consulté les provinces et j'estime que les résultats de mes consultations sont satisfaisantes à mon point de vue."

Si M. Drew avait été sincère, dit M. LaCroix, il ne se serait pas contenté de "consulter" les provinces: il aurait exigé que rien ne se fasse sans leur consentement. Et pour voir si M. Drew est sincère, le député québécois propose, en sous-amendement, de remplacer le mot "consultations" par le mot "consentement" dans la résolution.

C'était la logique même. Mais pas pour le colonel Drew. Ce lui-ci, suivi de tout le parti conservateur, a voté contre le sous-amendement LaCroix, prouvant par là qu'il n'était pas sincère, qu'il se laisse "une porte ouverte", comme disait M. LaCroix, et qu'il reste au fond du cœur le centralisateur qu'il a toujours été.

Drew, le faux autonomiste, était démasqué.

## PROMOTION

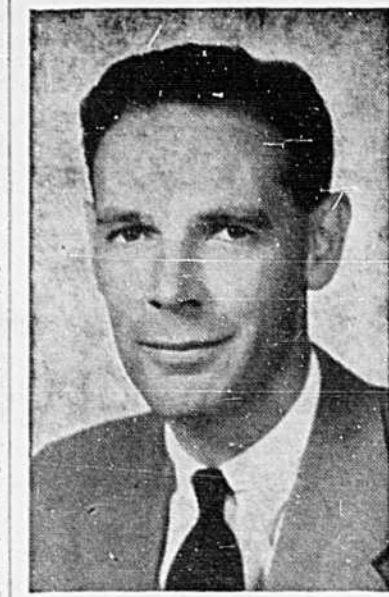


M. L. C. Groom, gérant du service des immeubles du Canadian National, annonce la promotion de M. Paul Blanchet au poste d'inspecteur de ce service, avec quartiers généraux dans la ville de Québec. Né et éduqué à Québec, M. Blanchet est un lauréat de la médaille du gouverneur dans le cours supérieur commercial. Il entra au service du Canadian National à Québec en 1937 comme sténographe. Après avoir occupé divers postes administratifs il devint secrétaire du surintendant du transport et en 1944, permuta au service de l'immeuble comme commis général à Toronto.

## Mutations de propriétés

POUR LE MOIS DE JANVIER 1949

- 1.—Une vente par Camille Forget à Henri Paul Mantha passée devant Mre J. Paul Léonard, notaire, d'un terrain situé rue Danis. Enregistré No 161807.
- 2.—Une vente par Armand et Lucien Parent et autres à Paul Beauséjour, passée devant le notaire J.-Paul Léonard, d'un terrain situé Ave. du Palais. Engr. No 161809.
- 3.—Une vente par Emile Giroux à J. Léopold Raymond, passée devant Mre J. P. Léonard, d'une partie de terrain situé Blvd Melançon. Engr. No 161811.
- 4.—Vente par Gérard Gamache à Roland Beauchamp, passée devant Mre J. Paul Léonard, d'un terrain situé Ave. du Parc. Engr. No 161812.
- 5.—Vente par Marcel Beauchamps, à André Corbeil, passée devant Mre J. Paul Léonard, d'un terrain situé rue Moreau. Engr. No 161818.
- 6.—Vente par Bruno Rochon à J. Raymond Joly, passée devant Mre J. Paul Léonard, d'un terrain situé rue Labelle. Engr. No 161864.
- 7.—Vente par Edouard Cadieux à Chs-Emile Gascon, passée devant Mre J.-M. Vermette, d'un terrain situé rue Nantel. Engr. No 161904.
- 8.—Vente par Rodrigue Bastien à Arthur Cyr, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Bélanger. Engr. No 161944.
- 9.—Vente par Irénée Pilon à Raoul Pilon, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue Brière. Engr. No 161934.
- 10.—Vente par Henri Guénette à Arthur Bédard, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Georges. Engr. No 161948.
- 11.—Vente par Aimé Legault à Lucien Leclair, passée devant Mre Gus-



M. C. R. ASHER, récemment nommé gérant du service de développement à la division de la chimie agricole de la Canadian Industries Limited. Diplômé en agronomie de l'Université de la Colombie Britannique, M. Asher était gérant des ventes de cette division à laquelle il est attaché depuis exactement 20 ans.

- tave Léonard, d'un terrain situé rue Laviolette. Engr. No 161951.
- 12.—Vente par Raymond Bélair à Roland Aubin, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Godmer. Engr. No 161961.
- 13.—Vente par Jacques Toupin à Eddie Labrosse, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue Labelle. Engr. No 161974.
- 14.—Vente par Roméo Forget à Wilfrid Blondin, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Blvd Melançon. Engr. No 161975.
- 15.—Vente par Bernard Gauthier à Louis P. Brabant, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue Moreau. Engr. No 161980.
- 16.—Vente par Lionel Richer à Alfred Richer, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Georges. Engr. No 161985.
- 17.—Vente par Marcel Ostiguy à Philippe Pichette, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Rolland. Engr. No 161990.
- 18.—Vente par Paul Pelletier à Florent Deschambault, passée devant Mre Jules Jarry, d'un terrain situé Ave. du Bois. Engr. No 161994.
- 19.—Vente par Eugène Hatin et Dame à Conrad Lebel, passée devant Mre Jules Jarry, d'un terrain situé rue Labelle. Engr. No 162000.
- 20.—Vente par Lucien Lanson à Edouard Sigouin, passée devant Mre J. Paul Léonard, d'un terrain situé Blvd Melançon. Engr. No 162045.
- 21.—Une vente par Roger Quevillon à Lucien Giroux, passée devant Mre J.-Paul Léonard, d'un terrain situé rue Laviolette. Engr. No 162049.
- 22.—Vente par Ville de St-Jérôme à Roger Cloutier, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Jovite. Engr. No 162074.
- 23.—Vente par Arthur Lanthier, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Latour. Engr. No 162076.
- 24.—Vente par Alexandre Charbonneau à Hervé Leblanc, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Georges. Engr. No 162078.
- 25.—Vente par Armand Robitaille à Joseph Beauchamp, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain

situé Ave. Bran et Blvd Melançon. Engr. No 162080.

- 26.—Vente par Armand Forget à Fernand Carrière, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Ste-Pauline. Engr. No 162099.
- 27.—Vente par Lucien Parent à Dme Marcel St-Onge, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Parent. Engr. No 162100.
- 28.—Vente par Joseph Forget à Alfred Gingras, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue Labelle. Engr. No 162101.
- 29.—Vente par Dme Louise Desrivières à Joseph Bastien, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé Ave. Dubois. Engr. No 162108.
- 30.—Vente par Ville de St-Jérôme à Jacques Wilson, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Jovite. Engr. No 162110.
- 31.—Vente par Ville de St-Jérôme à Fernand Lanson, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Jovite. Engr. No 162112.
- 32.—Vente par Ville de St-Jérôme à Horace Provost, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Jovite. Engr. No 162111.
- 33.—Vente par Ville de St-Jérôme à Eugène Lanson, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Jovite. Engr. No 162113.
- 34.—Vente par Ville de St-Jérôme à Lucien Thibault, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue St-Jovite. Engr. No 162114.
- 35.—Vente par Henri Dufour à Marcel Taillon, passée devant Mre Jules Jarry, d'un terrain situé Ave. Legault. Engr. No 157500.
- 36.—Cession par David Lapière à Louis Lapière, passée devant Mre Albert Ménard, d'un terrain situé Ave. Ste-Pauline. Engr. No 158750.
- 37.—Vente par Lionel Thémens à Lionel Tessier, passée devant Mre Gustave Léonard, d'un terrain situé rue Labelle. Engr. No 161440.

## POUR CONSERVER FRUITS ET LÉGUMES

Les soins accordés aux légumes et aux fruits entreposés peuvent jouer un rôle capital dans la conservation de leur pleine valeur alimentaire. Les fruits et les légumes frais se gardent dans un lieu frais et sombre, car les meurtrissures, la chaleur et la lumière leur font tort. On les tient emmagasinés jusqu'à ce qu'on en ait besoin; il faut attendre au dernier moment pour les couper et les tailler.

## Parlons...

Suite de la page 5

ne coïncident qu'en partie, partie plus ou moins étendue, selon le sens des mots.

Bien des gens se contentent de l'a-peu-près. On peut dire que c'est un défaut contemporain. Plus on parle de précision, de micromètres, de millimètres de pouce, de seconde, de gramme dans l'aviation, le tir, la bande cinématographique, la télévision et machines perfectionnées pour en arriver à tous ces millièmes, moins il y a de précision dans le monde du langage. On ne veut pas se donner la peine de chercher par quel mot français on rendra tel mot

**LORENZO DUBREUIL**  
Marchand de CHARBON BLEU  
Tél. : 3377  
RUE DE LA POTERIE ST-JEROME

anglais. On est satisfait d'un vocable quelconque ayant un peu la phonétique de l'autre, la même conformation, le même physique. On donne alors le sens anglais au mot français; on camoufle un mot anglais à la française.

Parce qu'on dit en anglais "on the train", ce n'est pas une raison pour dire en français "sur le train". On dit: "J'ai vu le premier ministre dans le train." "J'ai déjeuné sur le train" donnerait l'idée d'une péripétieuse acrobatie gastronomique.

Le mot français *place* ne signifie pas, comme le mot anglais "place": endroit, lieu, localité, patelin. Ne disons donc pas: Chambly est une "belle place", mais Chambly est une belle ville, un bel endroit, une belle localité. Ne disons pas: ma place natale, mais mon village natal, ma ville, ma paroisse natale; les gens de la place, mais les gens de la localité, de l'endroit; une "place d'eau" est une ville d'eau, une plage, une station balnéaire.

En français, *contrôler* signifie: censurer, critiquer, vérifier, et n'a pas le sens de maîtriser, enlever, dominer, influencer, gouverner.

Contrôler son personnel, c'est le suivre pas à pas, vérifier ses actes, et non pas exercer de la maîtrise, de l'autorité,

de l'empire sur lui. On ne contrôle pas des abus, mais on les réprime; on ne contrôle pas une maladie contagieuse, mais on l'enraie, on ne contrôle pas, mais on maîtrise un incendie; on a de l'ascendant, de l'empire, mais pas du *contrôle* sur soi-même; les écoles sont sous la direction, la dépendance, mais non pas sous le *contrôle* de la commission scolaire.

On ne dit pas qu'un chauffeur perd le contrôle de son automobile, mais qu'il en perd la maîtrise, la direction, la gouverne.

Un incendie n'est pas incontrôlable, mais inextinguible; un cheval n'est pas incontrôlable, mais indomptable; un enfant n'est pas incontrôlable, mais indisciplinable, ingouvernable; un rire peut être incoercible, mais pas incontrôlable; des circonstances peuvent être imprévisibles, indépendantes de la volonté de celui qui les subit, imprévisibles, mais on ne dit pas: des circonstances incontrôlables.

N.D.L.R. L'abbé Blanchard, chargé de cette chronique bimensuelle, est un philologue fort connu. Il est l'auteur du "Manuel du Bon Parler" et de "Vocabulaire bilingue par l'image" que nous recommandons à nos lecteurs pour les aider à suivre ces chroniques avec plus de profit.

**Sablage et finition**

Ma nouvelle sableuse vous sauve du temps et de l'argent. Avant de confier vos sablages de planchers à qui que ce soit, consultez

**ROLAND LABELLE**  
Entrepreneur général  
Tél. : 3528 (W. Labelle)  
ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES

**NOUVELLE ADMINISTRATION**

A votre service jour et nuit pour pannes de route.

Travaux exécutés par des experts.

**Au Garage Beaudoin**  
SPECIALITES  
Réparation de freins — Soudure acétylène  
Moteurs reconditionnés — Lubrification complète  
Service rapide et courtis  
183 rue Brière Saint-Jérôme  
Tél. 4576  
J. O. Beaudoin, prop.

**STENOGRAPHE**

ANGLAIS ou BILINGUE de PREFERENCE pour FONDERIE

CHANCE D'AVANCEMENT, ASSURANCE-GROUPE, ASSURANCE-MALADIE, FONDS DE PENSION.

S'ADRESSER PAR ECRIT, EN DONNANT AGE, EXPERIENCE ET SALAIRE DESIRE.

A CASE POSTALE  
**1029**  
JOLIETTE

PRIERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée par une famille jérémienne en remerciements pour faveurs obtenues avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de Lumière Divine, je mets entre vos mains si tendres le faveux que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de Notre-Seigneur, Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés de répandre votre Gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous, près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous, nous avons confiance en vous.

Récitez cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

**LE CIVISME**  
*c'est une foule de petites choses!*

Canada

Renseignez-vous davantage sur votre Canada

Quelle est la population du Canada... notre industrie la plus importante... quel est notre principal client dans le domaine de l'exportation? Des milliers de Canadiens ne pourraient répondre correctement à ces questions et à des centaines d'autres au sujet de notre pays.

Notre pays offre des occasions fascinantes... c'est un pays jeune qui a mérité sa place au rang des principales nations du monde... un pays dont nous pouvons être fiers. Renseignez-vous davantage sur votre Canada—c'est un des points essentiels du "Civisme".

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

**BIÈRE BRADING**  
THE BRADING BREWERIES LIMITED  
Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

**RADIO-CARABIN:** Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

L'Encyclopédie Grolier

## VI-OU LA VARIÉTÉ N'EXCLUT PAS LA QUALITÉ

par Gabriel LANGLAIS

**V**ous êtes jeunes, plein d'entrain, vous aimez la Joie de Vivre?

Cela veut dire alors que vous aimez la danse. Si c'est le cas, vous devez brûler de savoir sans qu'on vous apprenne à danser le "jitterbug", quelle est l'histoire de la danse, quelle a été son évolution, dans quel siècle elle vit le jour, quel a été le premier peuple à exécuter des pas de danse, et dans quelles circonstances. L'Encyclopédie Grolier, dans un article fort bien rédigé et d'une documentation fouillée, due à la plume de M. Eudore, vous renseignera à souhait.

Si au contraire, c'est le dessin qui vous intéresse, M. Julien Hébert, dans une étude fort élaborée, vous y expliquera les notions élémentaires de cet art, depuis qu'on l'a défini "l'art de représenter les choses par les lignes", jusqu'à sa conception la plus moderne, en passant évidemment par son historique, pour en arriver aux dessins animés les plus fantaisistes du grand artiste qu'est l'Américain Walt Disney.

Mais la Danse et le Dessin ne sont pas les seules occupations de l'homme, par ces longs dimanches où "l'on s'ennuie", comme le dit si bien Fridolin. Il existe encore une foule de sujets aussi variés qu'intéressants qui passionnent la curiosité du lecteur. J'en prends à témoin ceux qui s'intéressent par exemple, à l'Art dentaire. Dans le tome IV de l'Encyclopédie Grolier, M. Gérard De Montigny, chirurgien-dentiste diplômé d'universités canadienne et américaine, nous y donne un cours élémentaire de chirurgie dentaire, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Tous y trouveront leur profit. M. De Montigny a même pris soin de couronner son travail d'un bref aperçu de l'Art Dentaire, dans la Province de Québec.

Ceux qui suivent attentivement les émissions radiophoniques de "Un homme et son péché" ou encore, qui ont eu l'avantage de voir et d'apprécier le film que l'on vient de tourner à ce sujet, savent que Séraphin est devenu chez nous l'Avare par excellence et que la seule culture qui ne lui coûte rien, est bien celle de son péché. Si Séraphin Poudrier vivait de nos jours, nous l'aurions convaincu qu'au lieu d'aller consulter un notaire ou un avocat, il se ferait un plaisir de consulter l'Encyclopédie Grolier au mot "Droit". L'article qu'y publie M. Gérard Trudel lui servirait plus d'une fois à éviter les foudres de la "Loi" et à s'en tirer à meilleur compte encore qu'à l'écran ou sur les ondes. Malheureusement Séraphin vivait dans un autre siècle... Soit dit sur un ton badin, ces remarques ne s'adressent pas aux "Séraphin" modernes mais à tous ceux qui par souci de culture ou autre, s'intéressent au Droit et à ses mystères.

Au mot "Enfant", l'Encyclopédie Grolier nous apprend des choses qui pourraient renverser toutes les notions qu'on puisse s'être faites de ce mot, si un grand auteur n'avait pas déjà dit que l'homme est un grand enfant". En effet, l'article intéressant de l'abbé Irénée Lussier ptre, débute par cette définition assez extraordinaire de l'enfant: "C'est l'être humain au premiers âges de la vie. Légalement on reste "enfant" jusqu'à sa majorité qui, dans la plupart des pays, est fixée à l'âge de 21 ans." Heureusement pour ceux qui ont l'âge de raison, que l'auteur ajoute ce qui suit: "La physiologie et la psychologie ne sont pas ici en parfait accord avec le code légal." A tout événement, qu'il soit enfant tout court, adolescent, adulte ou homme mûr, le lecteur de cet article, dans l'Encyclopédie Grolier, en appréciera toute la savoureuse sagesse.

Enfin les amateurs d'histoires mystérieuses, d'aventures ou d'espions trouveront au mot "espionnage" du même tome, une documentation palpitante tant sur l'histoire de l'espionnage lui-même, que sur sa conception moderne, surtout depuis les deux dernières guerres mondiales. L'auteur de cet article, M. Pierre Daviault, y apporte des données qui demeurent non seulement fort au point, mais qui fascineront les plus sceptiques dans ce domaine.

Où l'on voit une fois de plus que l'Encyclopédie Grolier abonde en sujets de toutes sortes et où la variété ne le cède en rien à la qualité ou à la quantité.

## AUTOUR DES TROIS AMÉRIQUES

Quatre jeunes Canadiens s'assemblent autour d'une carte et rêvent de partir... Le Mexique, tel est leur but: Un mois plus tard, le rêve est devenu réalité et, à bord d'un cabriolet décrépit, rouillé, modèle 1931, auquel écrit Jacques Hébert, l'historiographe de l'expédition, nous ajouterons, pour nos bagages, une petite remorque, nos quatre compagnons prennent le départ non plus pour le pays des Aztèques, mais pour une croisière **Autour des Trois Amériques (1)**.

L'amateur de récits de voyages trouvera son compte dans l'ouvrage de M. Jacques Hébert. Les incidents, cocasses et contés d'une plume qui se teinte volontiers d'humour ne manquent pas. Un exemple? Le voici, pris au hasard. Jacques Hébert ayant dû se rendre par chemin de fer de Mendoza à Buenos-Ayres se trouva placé par une fantaisie de la compagnie de chemin de fer "entre une vieille dame volubile et sa fille, muette pour l'instant".

"Au début, écrit le voyageur, ma présence, pourtant discrète, met un frein à la conversation de mes voisines. Hélas! petit à petit, elle s'apprivoise. A cinquante kilomètres à peine de Mendoza, madame Lopez finit par dire: "Prépare-moi du maté, veux-tu?" En passant le maté à sa mère, Lucia en répand une goutte sur son pantalon gris.

— Santa Catarina!

— Quel malheur! Que tu es sottie, ma pauvre Lucia! Vraiment, monsieur!

Madame Lopez est aux anges. Enfin, on parlera librement, la glace est rompue: "Oh! vous êtes Canadien! Lucia, monsieur est Canadien! Et il y a beaucoup de neige, chez vous? Et la police du Nord-Ouest? Une police extraordinaire, n'est-ce pas? Mais les Peaux-Rouges, comme ils vous ennuient! L'Argentine, cher monsieur, un pays riche!"

"La neige, la Gendarmerie royale, tout le Canada, en somme! En Amérique latine, le peuple, voire l'élite, ne connaît notre pays que d'après les films américains. Naturellement, madame Lopez me parle plus volontiers de l'Argentine: "Un pays puissant que le nôtre! Et riche, monsieur! On n'a pas idée! Il y a du blé, ici, et du bœuf comme nulle part ailleurs. N'est-ce pas, Lucia, que notre bœuf est le meilleur du monde? Quant à Buenos-Ayres, la plus belle ville du monde, tout simplement. N'est-ce pas, Lucia? Les plus grandes avenues du monde, le plus grand port, le plus bel obélisque. Vous verrez!"

**Georges HENDRIX**

**Autour des Trois Amériques** Quatorze mois sur la route pan-américaine, en auto. Carnets de route, par Jacques Hébert. Ouvrage orné de bandeaux, culs-de-lampes, cartes et couverture de Jacques Gagnier, et de 56 gravures hors-texte. Editions Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, MONTREAL, Canada.



## Le questionnaire des ALLOCATIONS FAMILIALES

**DITES-MOI** — J'ai changé d'adresse le mois dernier et je n'ai reçu aucun chèque d'allocations familiales depuis; pourtant j'ai donné ma nouvelle adresse au maître de poste. Dois-je écrire au bureau des Allocations familiales?

R. — Il faut avertir immédiatement le bureau des Allocations familiales lorsqu'on change d'adresse. Dans la plupart des cas, le maître de poste fera suivre le courrier ordinaire mais non les chèques d'allocations. Ecrivez sans retard au bureau des Allocations à Québec où on attend probablement de vos nouvelles avant de reposer les chèques. N'oubliez pas, dans votre lettre, de mentionner vos deux adresses, l'ancienne et la nouvelle.

## LES OEUVRES DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Formation, au moyen de donateurs bénévoles, d'un service gratuit de transfusions de sang aux patients hospitalisés.

Hôpitaux d'avant-poste et avant-postes infirmiers pour les endroits isolés, privés du médecin et du dentiste. Cliniques mobiles routières, médicales et dentaires, dont profitent les colons les plus isolés.

Organisme de prévoyance en cas de désastre et distribution de vivres et de vêtements, offre du couvert et des premiers soins dans les cas d'urgence.

Bien-être des vétérans, particulièrement l'enseignement artisanal, la distribution de douceurs et l'organisation de divertissements pour les anciens combattants encore hospitalisés.

Couture et tricotage, etc., par des bénévoles des sections qui travaillent à la confection de vêtements pour les femmes et enfants nécessiteux au pays et outre-mer.

Travail varié du Corps de la CRC, formé de jeunes femmes en uniforme, qui reste actif en temps de paix. Service de prêts à domicile d'accessoires essentiels de chambres de malades.

Cours donnés au Canada: soins domestiques, hygiène alimentaire, soins d'enfants, premiers soins, etc.

Cours de sécurité aquatique par des instructeurs bénévoles donnés à la jeunesse en vue de réduire le nombre des noyades.

Service routier de premiers soins, formé de patrouilles ou d'armoiries médicales placées aux endroits stratégiques sur les routes très fréquentées ou dangereuses.

Expédition régulière de vivres, de vêtements outre-mer, et collaboration avec les CR des autres pays pour l'amélioration de la santé publique. Aide aux immigrants.

Bureau de Recherches, qui collabore avec les Croix-Rouges des autres pays à retracer des disparus aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Par la Croix-Rouge de la Jeunesse: oeuvres d'hygiène scolaire, assistance aux enfants malades indigents et concours aux projets de lunchs écoliers.

## Faites-ça... et vous vivrez!

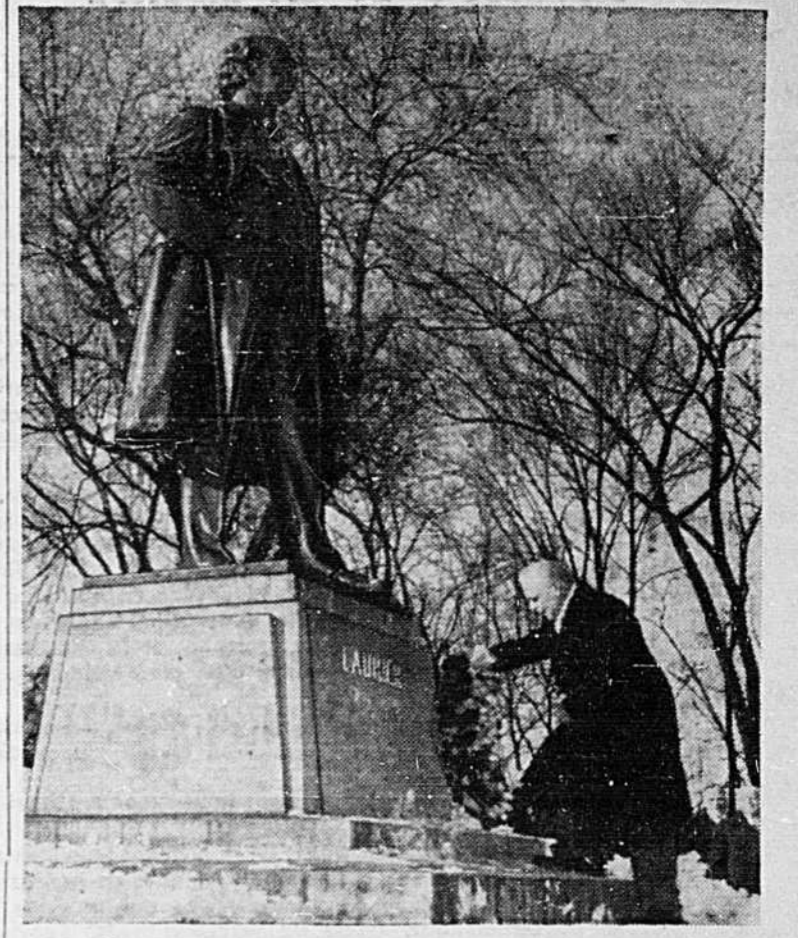
Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à acquiescer le salut par Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour nous afin que veillant ou dormant, nous vivions en union avec Lui. (1 Thess 5, 9-10)

La pensée de l'Apôtre saint Paul est de ramener à une préoccupation utile le souci de la vie. Le vrai fidèle ne vit pas dans la lune, mais quoi qu'il fasse, c'est en union avec le Christ qu'il doit agir.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

## Conférence sur le transport maritime

Montréal, février — Certaines phases du transport maritime ayant trait à l'entente commerciale entre le Canada et les Bermudes sont actuellement discutées à la Barbade par M. F. M. MacLennan, sous-ministre adjoint et con-



Le trentième anniversaire de la mort de Sir Wilfrid Laurier fut commémoré par une courte cérémonie à laquelle assistaient plusieurs ministres, sénateurs et députés. M. LOUIS SAINT-LAURENT, PREMIER MINISTRE DU CANADA, déposa une couronne de fleurs au pied du monument élevé, sur la colline du Parlement, à la mémoire du grand chef libéral. Quand il eut déposé les fleurs, chapeau bas, M. Saint-Laurent releva la tête et on le vit contempler un long moment l'effigie de son illustre prédécesseur.

cial.

A l'issue de la conférence, le capitaine Clarke et M. Gauthier se rendront à Trinidad et à la Jamaïque où ils conféreront avec les agents de la Canadian National Steamships à ces divers endroits.

## LE SALAIRE FAMILIAL

"On doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens". (Pie XI). La déclaration est nette. Elle établit l'obligation du salaire familial... Doctrine de salut pour la famille et, par là

## Le quart-d'heure des Malades

La prochaine émission mensuelle pour les malades aura lieu le premier vendredi du mois, 4 mars, à 4:15 sur le réseau français de Radio-Canada (C.B.F.). Le R. P. Albert Dontigny, S.J. donnera la causerie. On est prié de faciliter aux malades l'audition de cette émission.

Tous les jeudis à 8 heures p. m.

### GRANDE SOIREE SURPRISE DE PIANO

Au Sous-Sol de l'Eglise St-Antoine-des-Laurentides

Entrée: \$0.25

QUI VOUS DONNE DROIT DE JOUER 5 PARTIES ET GAGNER DE JOLIS PRIX

Toucherez-vous

# \$76.11

ce mois-ci?

Tel sera, en moyenne, le montant des chèques que l'on enverra ce mois-ci à quelque 2,250,000 Canadiens auxquels on remettra la portion remboursable de leurs épargnes obligatoires pour 1943 et 1944. Les uns toucheront moins, les autres plus; mais si vous recevez un de ces chèques, ce sera de l'argent dont vous avez vu vous passer... de l'argent déjà économisé... de l'argent très facile à mettre de côté.

Comme il est rassurant d'avoir une réserve où l'on peut puiser... pour profiter d'une occasion ou faire face à l'imprévu!

Pourquoi ne déposeriez-vous pas votre chèque de remboursement dans un compte d'épargne à la B de M?

## BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service dans les LAURENTIDES

Succursale de St-Jérôme: J. W. O. LEFEBVRE, Gérant  
Succursale de Ste-Agathe-des-Mts: M. I. WALSH, Gérant  
Succursale de Ste-Thérèse: I. G. MONGEAU, Gérant  
Succursale de St-Jovite: J. D. S. DAIGLE, Gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

COCKTAIL BAR & LOUNGE - - - OUVERTS

# HOTEL LAPOINTE

Saint-Jérôme, Qué.

## LE KAISER 1949

### LA VOITURE LA PLUS COPIÉE EN AMÉRIQUE

Voici l'automobile la plus parfaite et la plus complète jamais produite à ce prix en Amérique. Plus d'un demi-million de propriétaires de ces fameuses voitures depuis deux ans seulement, témoignent de la satisfaction qu'elles leur procurent.

- VITESSE: LA SEULE QUI PEUT FILER À 120 MILLES À L'HEURE
- ÉCONOMIQUE: 28 MILLES AU GALLON
- CONFORT: SIX PERSONNES ASSISSES TRES AISEMENT

Et maintenant, les pièces de rechange authentiques sont en abondance et moins dispendieuses que celles de toute autre marque d'automobile sur le marché canadien. Nous vous invitons à venir les voir et à en faire l'essai. — Vous n'êtes pas obligé d'acheter...

VENTE ET SERVICE

## GARAGE MARIN

STE-ADELE-EN-BAS TEL. 31-J

Venez vous choisir un complet sur mesures, vendredi, le 11 mars prochain. L'expert des grands tailleurs Tip-Top Tailors et W. R. Johnston sera à notre magasin toute la journée et la soirée de vendredi prochain, le 11 mars; il vous montrera des centaines de très beaux tissus.

### Coupe Experte qui signifie Valeur Supplémentaire

Depuis 80 ans, d'un littoral à l'autre, les gens soucieux de leur élégance obtiennent toute satisfaction des vêtements Johnston portant l'étiquette "Approved Clothes". Ce printemps, les complets que présente W. R. Johnston sont un magnifique exemple de la coupe experte qui est le résultat de ces nombreuses années d'expérience. Pour cette raison, les vêtements Johnston portant l'étiquette "Approved Clothes" représentent une valeur excellente; en effet, le savoir-faire qui rend possible cette coupe experte vous assure à la fois confort, confiance et long usage quand vous achetez un complet Johnston.

## Johnston "APPROVED CLOTHES"

En vente chez: J. W. CYR JD2-549-F





**Quelques lignes de la Gatineau**

Certaines interruptions du courant électrique sont dues à de grands vents qui brisent les lignes et même renversent les poteaux, d'autres à la glace qui se forme sur les fils et les alourdit au point qu'ils ne peuvent plus supporter le poids de la neige et de la glace. On a aussi les isolateurs brisés dans les poteaux par des petits gars mal-faisants, et il y a enfin la surcharge des moteurs et les défauts des appareils électriques.

Nous parlerons aujourd'hui des appareils défectueux, car s'ils causent des arrêts du service électrique, cela vient souvent de ce que leurs propriétaires ne prennent pas certaines précautions bien simples.

Quand un outil ou un appareil électrique n'est pas en bon état, il peut causer des courts-circuits qui font sauter les fusibles et entraînent par là une interruption du courant électrique. Un moteur auquel on impose un travail au-dessus de sa puissance peut causer le même dérangement.

Dans un cas comme dans l'autre, il se produit une brusque élévation du voltage dans les lignes et les fusibles fondent.

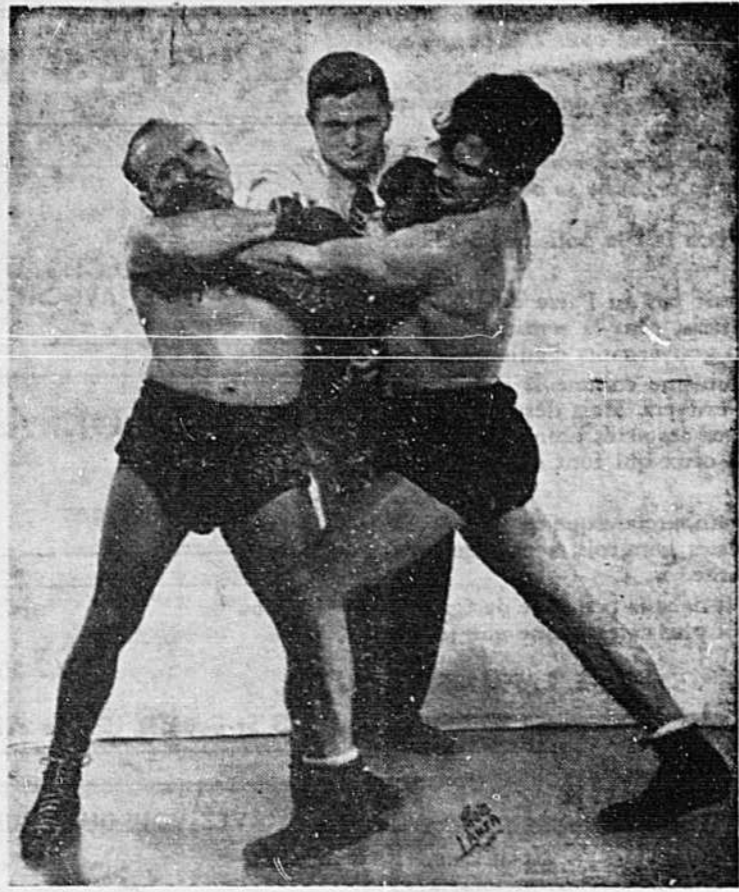
Si le fusible qui saute fait partie d'un circuit utilisé seulement par le propriétaire de l'appareil défectueux ou du moteur surchargé, alors il n'y a qu'une personne à souffrir de l'interruption de courant. Il arrive néanmoins que le fusible, en sautant, prive d'électricité plusieurs autres usagers: c'est le cas du fusible d'un transformateur auquel sont reliés les fils de plusieurs clients.

En ce cas, tous ceux dont les circuits sont raccordés au transformateur en panne manquent d'électricité tant qu'on n'a pas repéré et remplacé le fusible brûlé. Ainsi parce qu'une personne se sert d'un appareil défectueux, un grand nombre sont parfois privés de courant.

Une compagnie d'électricité ne peut pas voir à ce que tous ses clients n'utilisent que des appareils en bon état et n'imposent pas de surcharge à leurs moteurs. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de leur demander de vérifier l'état de leurs appareils et de ne jamais faire dépasser à un moteur la puissance qui y est toujours clairement indiquée.

Nous demandons cela à tous nos clients, non seulement dans l'intérêt de ceux dont les appareils peuvent être causes d'interruptions, mais aussi pour les autres qui s'alignent à la même ligne et qui peuvent subir, sans qu'il y ait de leur faute, des ennuis encore plus graves que les vrais responsables.

**LUTTE CE SOIR**



Fortement encouragé par une forte assistance la semaine dernière, Arcadius Lecouedic, promoteur sportif de St-Jérôme, a décidé de donner un autre programme de lutte vendredi soir de cette semaine, le 4 mars, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 142 rue Laviolette, St-Jérôme.

Le promoteur Lecouedic a préparé quatre intéressantes rencontres qui sauront plaire aux amateurs. Dans la rencontre principale, l'on verra Marshall Lewis, populaire athlète de Toronto, faire face à l'italien Lou Carlo.

Un combat mixte entre deux lutteurs et deux boxeurs sera particulièrement intéressant. Henri Dufresne et E-mile Dufresne, deux rudes lutteurs, s'improviseront en boxeurs avec des gants pour combattre l'équipe rivale de Jacques Larose et Sam Chuck.

George Brown, dont la grande brutalité est sans égale, fera face à Bob Taylor.

Dans le 1er combat de la soirée, l'on verra J.-P. Ouimet en venir aux prises contre Fernand Clermont. Ce dernier devra se surveiller et ne pas employer sa violence habituelle car Ouimet est un ancien boxeur qui peut porter de durs coups si le besoin s'en fait sentir.

Les guichets seront ouverts à 7h.30 et la lutte commencera à 8h.30. Les prix d'admission sont de .60 et 1.00 pour les adultes et les enfants seront admis à .25. Les dames sont particulièrement invitées.

**Jean-Paul Villeneuve termine en tête des compteurs**

Voici la liste des vingt premiers compteurs de la Ligue de Hockey des Laurentides à la fin de la saison régulière:

Nom des joueurs	Club	Buts	Assits	Points
Jean-Paul VILLENEUVE	St-Agathe	37	17	54
R. Dufour	St-Agathe	20	32	52
Claude Bouvette	St-Jérôme	28	20	48
André Bouvette	St-Jérôme	24	24	48
Bernard Liboiron	St-Agathe	8	33	41
Réjean Beaulieu	Mont-Rolland	15	24	39
Roland Rioux	St-Jérôme	17	21	38
Gae an Charbonneau	Mont-Rolland	19	15	34
Raymond Labrèche	Mont-Rolland	15	18	33
Réal Bertrand	Mont-Rolland	12	16	28
Roger Valiquette	Mont-Rolland	9	19	28
A. Gagnon	St-Adèle	11	12	23
André Viau	St-Adèle	15	8	23
Yves Bertrand	Mont-Rolland	13	10	23
Marcel Beaulieu	St-Jérôme	13	8	21
Bernard Beaulieu	Mont-Rolland	13	8	21
Florian Larose	St-Jérôme	10	9	19
G. Desjardins	Mont-Rolland	5	12	17
Jean-Jacques De jardins	St-Jérôme	4	11	15
Guy Raguat	Mont-Rolland	6	8	14

**MAURICE LABELLE REMPORTE LES HONNEURS CHEZ LES GARDIENS DE BUTS**

Noms	Parties jouées	Buts	Manchissements	Moyenne
Maurice Labelle, St-Jérôme	20	52	3	2.6
Léo Lortie, St-Agathe	20	61	2	3.0
A. Cyr, Mont-Rolland	18	71	2	3.9
Gardien du St-Adèle	20	94	1	4.7
Gardien du Shawbridge	18	86	0	4.7
Gardien du St-Sauveur	16	136	0	9.0

Les gardiens de buts substitués ne sont pas inclus dans ces moyennes.

**POSITION DES CLUBS A LA FIN DE LA SAISON**

Clubs	Jouées	Perdus	Gagnés	Nulls	Points
Mont-Rolland	20	4	15	1	31
St-Jérôme	20	5	14	1	29
St-Agathe	20	6	14	0	28
St-Adèle	18	9	8	1	17
Shawbridge	18	10	7	1	15
St-Sauveur	16	16	0	0	0

St-Agathe rencontrera le Mont-Rolland dans la semi-finale de 3 dans 5 et le gagnant de la série rencontrera le gagnant de la série semi-finale entre St-Adèle et St-Jérôme dans une série finale de 4 dans 7.

**TRIBUNE LIBRE**

Mont-Rolland, 28 février 1949

Monsieur G. Laporte, Publiciste du Royal, Saint-Jérôme,

Monsieur Laporte,

J'ai écrit l'autre jour, par la voix de deux de nos journaux du comté au secrétaire de la Ligue des Laurentides et chroniqueur sportif de journaux. Vous me répondez à titre de publiciste du Royal. Pour moi la différence, importe peu, vous êtes toujours pour moi M. Laporte — tout court.

Vous aimez faire les choses en grand! C'est bien visible, car comme le dit si bien votre concitoyen, M. Marcel Guay, vous vous êtes efforcé de cumuler les titres de secrétaire de deux ligues de hockey (Jéromienne et Laurentides) etc. mais on dit toujours: "Qui trop embrasse mal étreint". C'est ce que vous avez fait au cours de la saison, en ne remplissant pas très bien votre tâche de secrétaire, du moins en ce qui nous regarde, nous de la ligue des Laurentides.

Vous prétendez me connaître. Eh bien, je puis vous affirmer que vous ne me connaissez pas, n'étant pas même apparenté à celui que vous essayez de dépeindre dans votre lettre-réponse. Je ne vous connais que très peu moi-même, ayant seulement eu le plaisir de votre présentation il y a quelques semaines. Vous ne m'avez pas très fortement impressionné, soit dit en passant.

Je constate que vous attendez depuis quelque temps à recevoir quelque chose de Mont-Rolland. Serait-ce que vous vous sentiez coupable envers nous? Sachez bien, M. Laporte, que ni la direction, ni aucun

... membre du club n'est pour rien dans ma première lettre ni dans celle-ci. J'ai agi de mon propre chef, dégoûté de voir un secrétaire de ligue agir avec si peu d'impartialité. J'avais toujours pensé que vous vous seriez amendé; c'est pourquoi j'ai pris "des semaines", comme vous dites, pour vous envoyer ça dessus.

Vous admettez avoir perdu une foule de supporters dans vos parties à l'étranger. Je n'en suis pas surpris, parce que le Royal devient de moins en moins populaire, même à St-Jérôme. J'ai assisté à des joutes auxquelles le Royal prenait part et j'ai pu constater le fait. Beaucoup de gens de St-Jérôme détestent franchement le Royal et j'en connais une infinité qui assistent à vos joutes avec l'espoir de vous voir administrer une râlée. Enfin, les goûts ne se discutent pas! Il doit pourtant y avoir une raison à cet état de chose. Pour ma part, je considère le Royal comme un bon club — mais plutôt mauvais perdant.

D'après votre lettre, M. Larose serait le plus grand manitou, et vous le dites en toutes lettres. Il me semble que c'est l'abbé Coulombe qui est président de notre ligue. Je trouve cependant tout à fait normal, (et M. Larose a bien fait de mettre ordre à cela) que ce soit le gérant seuls des équipes qui aient le droit de régler les questions, sans toutefois négliger les conseils des divers directeurs. Cependant ils devraient toujours agir avec justice. Nous avons bien vu que c'étaient les gérants qui mènent la ligue, surtout lorsqu'il s'agit de régler la question des joutes éliminatoires. A trois contre un les gérants ont décidé que le Mont-Rolland, qui a bel et bien terminé la saison seul en première position et qui aurait dû avoir au moins une joute de détail chez lui, devait jouer toutes ses parties à Ste-Agathe, cependant que le Royal et le Ste-Adèle pourraient

... jouer sur leur propre patinoire. Est-ce juste cela, MM. les gérants? Notre équipe, avec le bel esprit sportif qu'elle a toujours montré a accepté cette décision de la majorité.

Vous mentionnez que notre équipe est "forcée" après la septième partie. C'est peut-être vrai, n'ayant pas en mains les preuves. Le Ste-Adèle n'a-t-il pas changé une bonne partie de son équipe au cours de la saison? Vous savez très bien, M. Laporte que le Club Mont-Rolland n'a pas été plus lent que les autres à remettre à la direction de la ligue ses cartes de joueurs. Est-ce un crime, seulement pour le Mont-Rolland d'avoir des joueurs étrangers? Ste-Adèle aligne des joueurs étrangers, St-Sauveur même Ste-Agathe font la même chose. Ce qui vous chagrine le plus, c'est que nous avons pris des joueurs de votre ville que vous ne considérez pas de calibre à faire partie du Royal et que ces mêmes joueurs sont aussi bons sinon supérieurs à ceux de votre équipe. Notre gardien de buts paraît vous causer beaucoup de soucis. Je ne dis pas et je n'ai jamais dit que Labelle n'était pas bon gardien de buts, mais vous devriez admettre que notre Cyr est certainement supérieur à M. La. complet, dès les débuts qu'à la fin de la cédule. André Cyr serait en tête des gardiens. Vous ne pouvez nier cela, M. Laporte! Au sujet de bagarre, notre cerbère était peut-être fautif d'avoir pris part. Cependant vous admettez que si votre Labelle n'avait pas mis le feu aux poudres, rien de cela ne serait arrivé. Auriez-vous laissé votre petit frère recevoir des coups sans essayer de le défendre?

Au sujet des titres que vous auriez pu prendre pour vos articles sur Mont-Rolland: Depuis quand les médécins empêchent-ils leurs patients de dormir? Vous risquez M. Laporte, en lançant de telles affirmations de parties un mauvais quart d'heure si jamais vous venez à avoir besoin de l'un

d'eux. Croyez-vous que c'est avec des plaintes que l'on compte des points au hockey? Admettez donc que le club Mont-Rolland est arrivé en tête de la ligue, par son esprit combattif et la bonne entente entre ses joueurs et... en accumulant des victoires bien méritées.

Notre directeur qui a démissionné avait sans doute ses raisons pour ce faire. Il a montré son bel esprit sportif en revenant sur une décision qu'il avait peut-être prise à la légère. Si les supporters qui ont abandonné de suivre le Royal revenaient sur les décisions, n'est-ce pas que vous seriez contents!

Vous avez tellement le Mont-Rolland dans la tête que vous le faites perdre contre le Royal, par 7 à 4, vendredi le 18 février (ECHO du Nord du 25-2-49, page 9) alors que ce soir-là

notre équipe recevait le Ste-Adèle et était vainqueur par 7 à 5 dans une partie chaudement contestée. Le savez-vous? Les lecteurs qui connaissent les joueurs vont certainement penser que MM. Villeneuve, Dufour, Lanhier et Leduc sont encore de nouvelles acquisitions pour notre club, ce qui est faux. Vous devriez relire vos textes, M. le Secrétaire. A Lac Guindon. Les funérailles ont eu lieu hier, en l'église Ste-Anne des Lacs, du lac Marois, libéra et les faire reviser et censurer par la direction de Royal!

Je suis toujours, Jean l'Heureux.

**LAC GUINDON**  
Au Lac Guindon, le 28 février, à l'âge de 79 ans, 10 mois, est décédé M. Asnas Hébert, né Malvina Guindon, demeurant au Lac Guindon. Les funérailles ont eu lieu hier, en l'église Ste-Anne des Lacs, du lac Marois, libéra et les faire reviser et censurer par la direction de Royal!

En terminant j'ai bon espoir que l'an prochain vous n'accepterez pas de charges que vous ne pourriez remplir convenablement, pour le bénéfice de tous les amateurs du sport. Je suis bien HEUREUX que vous ayez répondu à ma lettre et vous en remercie.

**STE-THERESE**  
A l'âge de 83 ans, est décédé Léon Ouellette, époux de feu Médina Labbé. Le service a été célébré hier, jeudi, en l'église de Ste-Monique.

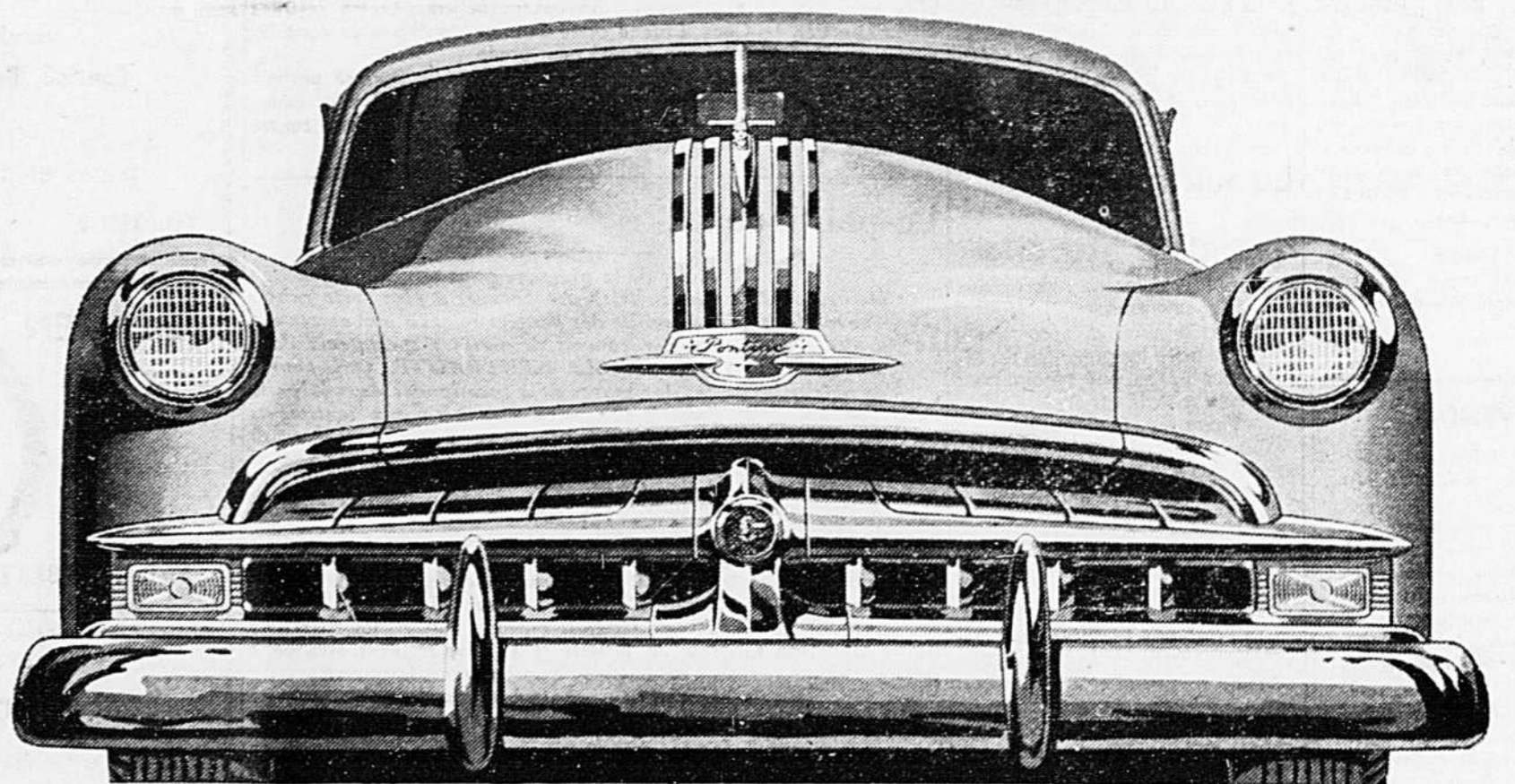
**Exposition de Lachute**

**JUIN 15-16-17-18 1949**

J. H. Black, PRESIDENT  
Alex. Bothwell, SEC. TRESORIER

*Nous annonçons la*  
**PONTIAC 1949**

*Maintenant en montre*



**Ce qu'il y a de plus beau sur roues**

1. LA BEAUTÉ REMARQUABLE DE L'ANNÉE
2. LA MOINS CHÈRE DES AUTOS AVEC LA COMMANDE HYDRAUMATIQUE  
Facultative à coût additionnel sur les modèles Chieftain et Streamliner.
3. INTÉRIEURS "VISION-AIRE"
4. BANQUETTES PLUS LARGES — PLUS SPACIEUSES
5. PORTIÈRES LARGES, D'ACCÈS FACILE
6. NOUVEAU PARE-BRISE COURBE À HORIZON ÉTENDU
7. NOUVELLE VISIBILITÉ SÛRE POUR LE CONDUCTEUR
8. NOUVEAU TABLEAU DE BORD À CADRANS GROUPÉS
9. EXCLUSIF ROULEMENT "TRAVELUX"
10. NOUVEAU BOUTON DE DÉMARRAGE COMMUNE AU TABLEAU DE BORD
11. NOUVEAU SYSTÈME DE VENTILATION CONTRÔLÉE
12. MALLE PLUS SPACIEUSE
13. NOUVEAUX PNEUS À BASSE PRESSION, ROUES DE 15" ET JANTES PLUS LARGES
14. FAMEUX MOTEURS PONTIAC: HUIT EN LIGNE ET SIX CYLINDRES AMÉLIORÉS

UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

*Nous vous invitons très cordialement, vous et votre famille, à venir voir la célèbre nouvelle Pontiac 1949! C'est décidément la meilleure et la plus belle Pontiac que nous ayons encore eu le privilège de présenter au public. Vous admirerez tout dans cette voiture: l'élégance éblouissante de ses carrosseries Fisher entièrement nouvelles — ses nombreuses nouvelles caractéristiques — sa superbe performance. Voici un réel progrès dans le domaine de l'auto... et vous devriez le voir sans retard!*

OFFERTE EN QUATRE SÉRIES:  
FLEETLEADER SPECIAL • FLEETLEADER DE LUXE  
CHIEFTAIN ET STREAMLINER  
**PONTIAC... HAUTE qualité... BAS prix!**

**Lorrain Auto Ltée.**

308 - 312, rue St-Georges - Tél: 3551 - 2 - St-Jérôme



**Gatineau Power Company**



**En Primeur à St-Jérôme!**

# UN HOMME ET SON PÉCHÉ

AU

Tél. 3520

## THEATRE DU NORD

Tél. 3520

### AU COQ-HARDI

Le seul et unique endroit où les poulets du printemps sont rôtis au Charbon de bois, et n'oubliez pas non plus nos délicieux Steaks et patates frites avec la bonne SAUCE BARBECUE.

E. BERTSCHI, prop.

NOTRE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE

**SIGNALEZ 9425**

Servez-vous de la...  
FAMEUSE SAUCE  
BAR-B-Q "COQ-HARDI"  
APPELEZ MAINTENANT  
9425

"NOS HOMMAGES A CE FILM TYPIQUEMENT CANADIEN"

Compliments de

### Pharmacie Ste-Paule

Yves Kimpton, pharmacien, prop.  
ORDONNANCES MEDICALES  
SERVICE DE LIVRAISON

**Tél. 3712**

770-b rue Labelle

Saint-Jérôme

BIENVENUE A "UN HOMME ET SON PECHE"

Compliments de

### Jérôme Gauthier

CONTRACTEUR - ELECTRICIEN

**TEL. 3635**

OUVRAGE GARANTI  
SERVICE RAPIDE

545 rue St-Georges  
Saint-Jérôme



SUCCES A "UN HOMME ET SON PECHE"

Compliments de

### G.-H. Parent

MANUFACTURIER DE MONUMENTS FUNERAIRES  
LETTREGE DE TOUS GENRES

**TEL. 3703**

PRIX ET CATALOGUES

FOURNIS  
SUR DEMANDE

MAISON ETABLIE DEPUIS 1931



349, rue Montigny

Saint-Jérôme, Qué.

**Du 6 au 12 mars incl.**

Enfin à l'écran!

QUÉBEC-PRODUCTIONS présente

**UN HOMME et SON PÉCHÉ**

Scenario original de CLAUDE-HENRI GRIGNON

avec **HECTOR CHARLAND**  
**NICOLE GERMAIN**  
GUY PROVOST — HENRI POITRAS  
et SUZANNE AVON  
J. E. DAIGNAULT GEO. ALEXANDER  
OVILA LEGARÉ JULIETTE BÉLIVEAU  
ARMAND LEGUET ARTHUR LEFÈVRE

Mise en scène: PAUL GURY  
Réalisation: PAUL LANGLAIS

PRIX SPECIAUX POUR CE SPECTACLE  
Matinée: 50  
Soirée: 75 plus taxes

DISTRIBUE AU CANADA PAR FRANCE-FILM

### Théâtre du Nord

HORAIRE DES PROGRAMMES POUR LE FILM

#### "UN HOMME ET SON PECHE"

DIMANCHE, 6 MARS: Le film passera sur l'écran à 1.00 hre — 3.18 hres — 5.36 hres — 7.54 hres — et à 10.10 hres, le dernier programme.

LUNDI, 7 MARS — MARDI, 8 MARS — MERCREDI, 9 MARS — JEUDI, 10 MARS  
1.27 hre — 4.07 hres — 6.47 hres — 9.27 hres

VENDREDI, 11 MARS ET SAMEDI, 12 MARS 12.53 hres — 4.11 hres — 6.29 hres — 9.47 hres

REVUE DES MODES PRINTANNIÈRES PRESENTÉE PAR

**J.-P. Beaulieu**

En matinée: 3.00 heures

En soirée: 8.30 heures

Pour être bien renseigné,

lisez **L'AVENIR DU NORD**

fondée en 1897

Servez-vous de la...

**FAMEUSE SAUCE**

**BAR-B-Q "COQ-HARDI"**

"si bonne et si facile à faire"

Elle donnera un arôme délicieux et une distinction exquise à vos repas de: ROTIS, STEAKS, POISSONS, SPAGHETTI, PATATES, LEGUMES, POULETS, ETC., ETC... Cette fameuse sauce rehausse le goût de vos mets et facilite la digestion. SERVIE avec la dinde, le poulet ou le jambon, elle vous assure un succès complet de vos réceptions et de vos repas de famille.

en vente chez votre épicier

(Fabriquée par COQ-HARDI INC., St-Jérôme)

Compliments de

### C. Le Couedic Enrg.

NETTOYEUR ET TEINTURIER

PROCEDE  
**RELEX**

• Prolonge la durée des vêtements ainsi que la fraîcheur du passage  
PRESSAGE PAR EXPERTS  
Nous allons chercher et livrons

**TEL. 3591**

596 rue St-Georges

Saint-Jérôme

SUR LA SCENE

DU THEATRE DU NORD

Vendredi 11 mars - Samedi 12 mars

L'après-midi à 3.00 heures

Le soir à 8.30 heures

### Parade des modes printanières

présentée par

# J.-P. BEAULIEU

"LE RENDEZ-VOUS DES ELEGANTES JEROMIENNES"

Tél.: 3565

295-A rue St-Georges

Saint-Jérôme